

104.

Expédition 19 Mars 1818. 104.

~~Monsieur Le Baron de Winkler  
au Chateau de ...~~

Genève, ~~Paris~~  
par France en Suisse.

S. M. Royale Montepin. Le Duc de ... 24  
16



(1537A)



19 June 1817

19 June 1817

Dear Mother  
I received your kind letter  
of the 14th and was glad to  
hear from you. I am well  
and hope these few lines  
will find you the same.

Yours affectionately  
John

19 June 1817



Bruxelles Le 19 Mars 1778

Mon Cher Virney

Etant à la veille de partir  
pour l'Angleterre, ou mes affaires  
m'obligent de passer, pour quelques  
semaines, je ne veux pas quitter cette  
ville, quoiqu'à dans ce moment soit  
occupé des arrangements pour mon  
départ, j'ai vu avec la réception  
de votre aimable & intéressante lettre  
du 28 Février, venue le 13 au courant.  
Croyez que j'ai apprécié tout ce que  
vous me dites de consolant, sur ma  
position, et que je rends bien justice  
aux braves gens de ma Nation, tels  
que ceux dont vous me parlez, qui  
n'approuvent.



19 Dec 1817

n'approuvent pas de la durée  
 avec laquelle le Gouvernement m'a  
 traité. J'ignore quelle cause peut  
 avoir égaré la Lettre, que je vous  
 ai adressé le 20 Janvier, mais  
 j'aurai soin de faire passer  
 celle-ci à un banquier à Trarfont,  
 pour la faire de la passer chez  
 Monsieur Hentoch à Genève, et ainsi  
 j'espère que cette démarche aplanira  
 son amitié. Le Cachet de celle que  
 vous avés eu vous apprennois avoit  
 été ouverte, étoit celui de mon  
 Secrétaire, que je croyois être préférable  
 pour passer sans exciter de soupçon  
 au mien, Mais au reste tout ce que

Je v  
 aucun  
 Je v  
 récipro  
 nous  
 C'un  
 beau  
 pas  
 repap  
 à ce  
 Je p  
 qui  
 lorsqu  
 merr  
 vous  
 au St

22



19 Mars 1818

Je vous esris pouvoit etre lu avant  
aucun auditoire, notre correspondance  
se bornant à peu près à l'apurement  
reciproque des sentimens que nous  
nous portons depuis tant d'années  
l'un à l'autre. Je regrette  
beaucoup que je ne me trouverai  
pas ici lorsque votre fils Alfred  
repasera, mais ça ne nuira rien  
à ce que je parle par la suite, en  
sa faveur, au Prince d'Orange  
qui j'espère à ma sollicitation, et  
lorsqu'il sera instruit de son  
merite le distinguera. Ce que  
vous me dites à son sujet à l'égard  
du Prince Hereditaire de Mecklenberg  
Schwerin

à la fin depuis quelque  
au Colonel Newwoos  
jamais soupçonné  
mort d'une telle cause,  
un des plus beaux  
Grenadiers, et des plus  
si connu dans notre  
temps qu'il étoit avec  
à la en 1791-2 et 3,  
vous saviez que la  
ce qu'il a faicé en fait  
cité, n'est pas des  
à l'égard de la  
vos Voisins, je me  
de trop dire, mais je  
tu plau, et je sent  
Combien



19 Juin 1817

Schwerin lui fait le plus grand honneur, et je n'ai pas de peine à croire tout ce dont vous me faites part, par son excellente conduite, dont son visage porte l'impression. Si une fois nous réussissons à le faire placer comme Aide de Camp au Prince ou au Prince Frédéric, je pense qu'alors seroit le moment d'effectuer la nomination de votre fils cadet, aussi au service des Pays Bas, car on pourroit il ete mieux que sous le tutelle d'un Frere ainé si distingué. Je regrette finement le mort du brave Monsieur de Tournes mais dont l'age avancé donnoit lieu s'attendre



19 Mars 1818

d'attendre la fin depuis quelque  
tems, quant au Colonel Newwoos  
Je n'aurois jamais soupçonné  
qu'il fut mort d'une telle cause,  
car c'étoit un des plus beaux  
officiers de Grenades, et des plus  
déliés que j'ai connue dans notre  
service, du tems qu'il étoit avec  
moi en Canada en 1791-2 et 3,  
J'ignore, si vous sçavez que la  
réputation qu'il a faite en fait  
de comptabilité, n'est pas des  
plus nettes. A l'égard de la  
politique de vos Voisins, je me  
tais de peur de trop dire, mais je  
me mets à votre place, et je sens  
Combien



19 Juin 1817

Schweizer lui fait  
honneur, et je n'ai  
à croire tout ce dont  
fait, par son excellent  
dont son visage porte  
si une fois nous réu  
faire plaisir comme  
du Prince ou du Prince  
peut qu'alors seroit  
d'effectuer la nomination  
fils cadet, aussi au  
Pas, car on pourroit  
qui pour le tuteur d'un  
si distingué. Je regrette  
la mort du brave Monsieur  
mais dont l'age avancé

combien vous devés être indigné  
de l'état des choses. Tout ce  
que vous me dites de votre Wavans  
ne m'étonne pas, au contraire, ça  
cade avec ce que j'en ai entendu  
dire, mais Dieu nous garde que de  
telle gens rentrent en place. Quant  
à son Epoux je lui fais bien  
mon compliment sur ses goûts, qui  
sont bien dégoutés dans un homme  
mais bien plus dans une femme.  
Veuillez dire à Madame votre Epouse  
combien je suis réjoui d'apprendre  
qu'elle a été si pieusement indis-  
posé

- pose  
peu  
pour  
Veff  
long  
Ma  
le ter  
dome  
de m  
Sym  
à vo  
mal  
ava  
Vote



posé, mais je me flatte qu'elle  
peut être bientôt remise, si mes vœux  
pour son rétablissement pourvoient  
l'effectuer il se voit depuis bien  
longtemps accompli.

Mais il faut que je finisse, car  
le temps me presse. Je me bornerai  
donc à vous charger de nouveau  
de mille souvenirs pour le bon  
Syndic Taretini et son Epouse, et  
à vous répéter tous les sentiments  
inaltérables d'amitié et d'estime  
avec lesquels je suis toujours.

Mon Cher Vieux  
Votre très affectueux & dévoué  
C. D. D. L.



19 June 1817





Londres 17 Mai 1798.

Monsieur

Le Baron de Tilly

10 - a Genes 52

en Suisse

Von Altesse Royale Montaigne

Le Duc de Kent



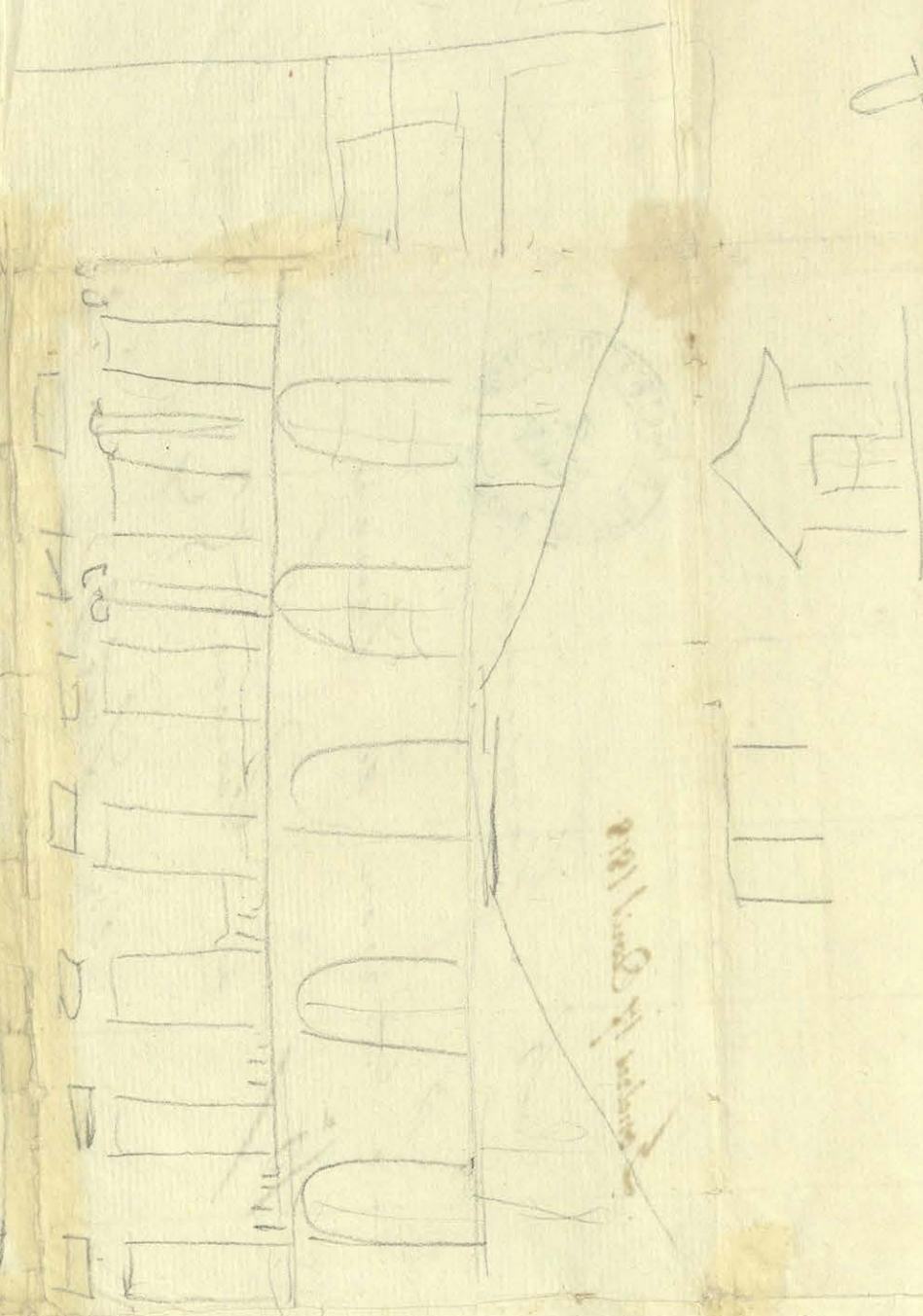
(1538A)

80



19 June 1817

*Faint handwritten notes, possibly describing the plan or the location of the buildings.*



*Faint handwritten notes, possibly describing the plan or the location of the buildings.*

U



Au Palais de Kensington  
près Londres Avril 17 - 1818

Le Duc de Kent se trouvant  
à Londres sans secrétaire ou  
copiste français, ne peut que  
fort en sa course, se fier à son  
excellent ami le Baron de Vinny  
la réception de sa lettre du 14,  
du mois passé qui vient de lui  
être envoyée depuis Bruxelles  
ou elle avait été remise à  
son Hotel. Il est bien  
désolé d'avoir manqué par  
cette



19 Juin 1817

cette circonstance de voir son  
jeune Ami; mais il espere que  
par la suite, il en sera dedom-  
-magé, et son digne Pere peut  
etre convaincu que cette circon-  
-stance n'effuera pas du souvenir  
de Dieu tout ce qu'il desire  
faire en sa faveur, aupres de  
la Famille Royale des Pays  
Bas, le moment qu'il pourra  
trouver une bonne occasion pour  
en parler soit au Roi, soit  
aux Princes d'Orange. Le  
Dieu offre mille remerciemens

a



à son ami Sirey pour  
 l'exemplaire de l'ouvrage de  
 Chaptal qu'il lui a envoyé, et  
 qu'il trouvera à son retour  
 à Bruxelles. Quant à ce  
 qui regarde la perspective  
 personnelle au Baron de Sirey  
 le Duc de Mantua sera bien  
 content d'apprendre, qu'enfin  
 il soit placé d'une manière  
 analogue à ses prétentions,  
 mais il y a toujours tant  
 d'obstacles à tout ce qu'on desire  
 qu'il n'est en entretenir des  
 espérances

Chaptal  
 Genere  
 en charge

8



LIB

29



19 Juin 1817

esperances trop vives, peur  
d'être dérapé de par l'  
événement, mais bien visible  
que les Chans tournent autre-  
ment.

Le Dieu n'a que le  
temps de respecter tout ce que  
son Cœur lui a dicté sur  
la manière dont l'excellent  
Général Turcotti et sa digne  
Épouse ont bien voulu se  
reposer l'espérance sur son  
Compte, de faire mille  
vœux pour le rétablissement  
de Madame de Vincy & de recom-  
mencer à son Ami l'assurance de  
son attachement le plus affectueux



RC

*Handwritten scribble*

*Handwritten scribble*

119

*Handwritten scribble*

Principales de Juin 1818.



*Handwritten text, possibly 'de Baron de ...'*

*Handwritten text, possibly '... Genere ... on ...'*

119

62



*Handwritten scribble*



19 Juin 1817

*[Faint, illegible handwriting, possibly a signature or address]*

1.  
et  
aup  
doit  
emp  
pu  
je  
comb  
vous  
et p  
dois,  
Je  
divoc  
d'av  
de  
que



Bruxelles, Le 22 Juin 1818

Mon Cher Wincey

Ayant trouvé, à mon arrivée ici de  
Cobourg, il y a peu de jours, vos lettres du 24 Avril  
et du 30 Mai, et desirant vous en accuser la  
reception, avant mon départ pour l'Angleterre, qui  
doit avoir lieu après demain, je fais, avec  
impureté, le seul instant de loisir que j'ai  
pu trouver, parmi l'immensité de détails, dont  
je suis accablé dans ce moment, pour vous témoigner  
combien je vous suis reconnaissant, de tout ce que  
vous voulez bien me dire d'aimable, sur mon mariage,  
et pour vous assurer, que j'apprécie, comme je le  
dois, cette nouvelle preuve de votre attachement.

Je ne vous cacherais pas, que pour remplir ce  
devoir, envers ma patrie et ma famille, la séparation  
d'avec mon excellente et fidèle compagne de près  
de vingt huit ans, m'a coûté un plus grand sacrifice,  
que jamais il ne me seroit possible de vous  
exprimer.



19 June 1817

exprimer, mais j'espère que la manière, dont nous  
nous sommes quittés, a prouvé pour la Vie, que l'amitié  
produit par une intimité si longue, ne diminuera  
jamais, et que rien ne pourra altérer ces sentiments  
que nous nous portons mutuellement, et qui ne  
peuvent nullement influer sur les nouveaux  
devoirs que j'ai à remplir. Aussi, par la suite,  
lors qu'aucun de mes amis se trouvera à portée de  
cette excellente et estimable femme, je desire qu'ils  
regardent, comme la plus grande preuve d'attachement  
qu'ils puissent me donner, toute marque  
d'attention, qu'ils pourront lui montrer, et surtout  
si ce sont de gens mariés, qu'ils se rappellent  
que c'est une femme vertueuse, avec qui ma  
liaison, par la nature de ma position, n'a pu  
être que respectable, et par conséquent, qu'en  
conduisant leurs Epoux chez elle, ils ne peuvent  
être accusés de faire ce qui est incorrecte, tandis  
qu'à moi personnellement, ils feront, ce qui me  
sera particulièrement agréable et flatteur.

Vous



Vous voyez, Mon Cher Winney, je vous parle  
avec franchise et je compte sur vous comme un  
de ceux, que, s'il se trouvoit un pareil cas, il  
seroit le premier à raconter mes desirs à ce  
sujet. Maintenant j'ai un grand plaisir à  
vous apprendre, que dans le Duché de, j'espère trouver  
toutes les qualités, qui me promettent un heureux  
avenir pour la M<sup>lle</sup> domestique, et que je ne  
doite nullement, qu'en poursuivant avec elle la  
même conduite, que j'ai constamment tenue avec  
ma pauvre amie / qui l'a toujours, <sup>été</sup> traitée par moi  
à tous égards comme si elle eût été ma femme,  
excepté de lui en donner le titre / je mériterois  
tout l'attachement qu'elle veut bien déjà  
me montrer. J'ai certainement approuvé la  
bonne satisfaction de voir que tous mes compatriotes  
s'intéressent à cet événement, et lorsqu'il a été  
question de moi au Parlement, j'ai reçu des preuves  
non équivoques de la bonne volonté de tous les  
partis. Soyez bien sur, quoique cette nouvelle  
liaison



19 Juin 1817

mais on peut influer un peu sur l'étendue de  
ma correspondance, jamais elle ne changera ses  
sentimens, que je porte à mes anciens amis,  
ainsi pour vous et les vôtres, je ferai toujours  
le même, et si, par la suite, je puis avoir le  
bonheur de pouvoir être utile à vous, ou à  
vos fils, comptés que ce sera une vraie fête  
pour moi; mais pour le présent, je ferai  
absolument hors du chemin de tout, ayant  
promis à la Duchesse, qui est Reine du  
Cant de Lunerbourg, et <sup>(tutrice)</sup> Tabrice de son fils, la  
régence pendant la minorité de son fils, la  
majorité partie de l'Annie à sa Résidence à  
Amorbach, entre Spichaffembourg et Würzburg,  
à qui pourtant ne laisse pas que de m'  
arranger parfaitement, en fait de mes plans  
d'économie, qui m'astreignent à passer encore  
quatre annis sur le Continent. Pour répondre  
à la question que vous me faites au sujet de

Lord



Lord William Russell je vous observerai que  
je le connais fort peu personnellement, excepté comme  
le Frère du Duc de Bedford, qui est un de mes  
meilleurs amis. Je vous envoie infiniment de  
tous les détails intéressans, que vous me donnez  
sur les quels je <sup>vous</sup> suis pleinement, que je regrette  
beaucoup que telle soit la nature des affaires  
mais je ne crois pas qu'il soit prudent de s'en  
servir. Je n'ai plus le temps que de vous  
charger de communications, en préparant leurs esprits  
d'avance, à ce pauvre Mallet Dubini et à son  
épouse, la nouvelle affligante de la mort de leur  
fils Edouard, mon Villed, dont m'a fait part  
le Capitaine Hardyman, de la Marine, son ami,  
et son ancien capitaine, qui se tient directement  
de l'en droit, dans l'Amérique Espagnole, où  
l'événement est sur, à la suite d'une ma Ladie  
qui l'attaqua bientôt après son arrivée. J'en  
ai à son Père aujourd'hui mais, j'ai cru qu'il  
valait



19 June 1817

valoit mieux, que son esprit fut préparé pour  
cette catastrophe, que de courir le risque de le lui  
dire de but en blanc, et surtout craignant la  
chance que ma lettre, <sup>me</sup> fait vas par son épouse,  
dont ce pauvre jeune homme étoit l'enfant  
favori, ainsi je laisse cette tâche à vos soins  
amicaux et je suis satisfait, que la commission  
sera exécutée avec toute la délicatesse et la  
tendresse possible.

Veuillez dire mille choses  
de ma part à cet excellent Tuteur de Willette  
et son épouse, sans oublier le fils, dont je fis  
la connaissance il y a trois ans en Angleterre.

Dites aussi à votre excellente épouse et à votre  
Fille combien je suis sensible aux compliments  
qu'elles veulent bien me faire sur l'ouvrage  
qui est livré à Cobourg le 29 du mois passé, et me  
croire avec la plus parfaite amitié et la plus  
sincère estime, Mon Cher Vicaire

Votre tout dévoué et bien affectionné Ami

Edw. M.



pour  
à lui  
la  
me,  
et  
boire  
mission  
la  
de chose  
Millette  
fis  
tenu.  
à votre  
me  
convent  
, et me  
les  
Ami



19 June 1817

vos  
calm  
Celle  
qui  
da



1540A

vos  
cette  
qui  
da

Ench. 8. 18. 1818.

18  
A Monsieur de

Le Baron de Tineu

~~de Chypre de France~~

Geneve en Suisse





19 June 1817

2  
du  
mo  
sem  
vou  
Ma  
pou  
Cato  
que  
pen  
con  
dite  
vos  
Cato  
Celle  
qui  
dan  
ape  
j'a  
Celle  
de  
con  
d'a



Londres Le 31 Juillet 1848

1540  
4 pages

Mon Cher Vincy

J'ai reçu, il y a deux jours, votre lettre du 10 juillet et je me hâte, pendant que j'ai un moment de loisir, de vous témoigner tous mes remerciemens pour la manière, dont vous avez bien voulu exécuter ma commission, auprès de ce pauvre Mallet Dubini, à qui j'ai aussi écrit hier, en droiture pour lui dire, combien je prenois part à la triste catastrophe de son pauvre fils. Je suis bien, que lui et son Epouse ont le coeur tendu, et je suis bien, ce qu'ils ont dû souffrir lors de cette cruelle annonce, mais, d'après ce que vous me dites, je vois qu'il y a tout lieu d'espérer, que vos soins amicaux viendront à bout de les calmer, l'un et l'autre, et de les faire adopter cette résignation, à la volonté de la Providence, qui seule peut donner des consolations solides dans des momens de malheur pareils.

Croyez que j'apprécie comme je le dois l'espérance que vous me donnez sur un point auquel j'attache le plus grand intérêt en conséquence de celui que je porte à l'aimable et excellente personne, dont je vous ai parlé dans ma lettre du 22 juin, et à qui je dois tant, pour sa conduite parfaite à mon égard, depuis tant d'années consécutives, et surtout dans cette

Demiure



19 Dec 1817

dernière crise, que jamais je ne ferais m'en  
acquiescer, au gré de mon cœur, du pui' je visse  
jusqu'à l'âge de Methusalem. Nya tous  
ceux de mes amis, qui ont été en différents  
sans mes convives, et qui connaissent toute  
l'attachement que je dois lui porter, m'ont  
promis qu'ils se rendraient chez elle avec  
leurs épouses, dès qu'ils en auroient l'occasion  
pour prouver qu'ils favoient apprécié la  
respectabilité de son caractère, et surtout la  
manière noble, dont elle s'est montrée, lorsque  
mes devoirs publics, encore ma Patrie et  
ceux envers ma Famille, m'ont forcé à  
terminer cette liaison, que nous ne desirions  
de part et d'autre, voir finir qu'avec la vie.  
Je crois devois vous observer, qu'avec l'appro-  
bation de Sa Majesté Très Chrétienne, elle  
a repris son nom de Famille, et se nomme  
Comtesse de Montgenet, et qu'elle reside  
aujourd'hui Hôtel de Ste Aldegonde. Rue  
de Grenelle N° 116 Faubourg d'Armain  
à Paris. Elle avoit fait tous ses arrange-  
ments pour s'y établir, avec sa Soeur aînée,  
la Comtesse de Jencac, et tout commençoit  
dès à s'arranger un peu pour son comfort,  
Lorsque

Lorsque  
Quatre  
Jugé  
tue f  
mais  
je lui  
enfin  
qui fo  
crainte  
amis  
à se  
jose  
Le pr  
la plu  
auront  
trange  
à gou  
calcul  
Prince  
habité  
mon  
pas  
tout  
Si n  
quy, lo



Comme elle punit pour l'ombra malade, et après  
Quatre jours de maladie, mourut dans les bras.  
Jugis quel seroit de malheur et quelle énergie il  
lui faudra pour lutter contre cette peine additionnelle,  
mais je me flatte par la force de son caractère que  
je lui connais qu'elle en viendra à bout et qu'  
enfin elle reprendra cette âme et cette tranquillité  
qui font si essentiels pour tranquilliser mes  
craintes sur sa santé, et que, par les soins de mes  
amis et surtout de leurs épouses, elle parviendra  
à se faire une petite société respectable, dont  
j'ose prédire d'avance, qu'elle fera les délices.  
Ce sera alors, qu'apprenant de la bouche et de  
la plume de l'un et de l'autre de mes amis, qui  
auront occasion de la voir, qu'elle est un moins  
tranquille et satisfaite, je pourrai enfin commencer  
à goûter, dans ma nouvelle union, le bonheur qui est  
calculé à produire le caractère parfait de l'aimable  
princeps, à qui je me trouve aujourd'hui lié, pour  
la vie, et qui certainement paroît bien digne de  
mon attachement, d'autant plus qu'elle n'ignore  
pas ma liaison antérieure, et qu'elle me donne  
tout lieu de croire qu'elle la respecte.

Je n'ai point encore vu M. Pleyart mais je presume  
qu, lorsque j'aurai l'occasion d'aller à Kensington, y  
trouverai



19 Juin 1817

trouverai son adresse je ferai un jour pour  
le voir, et lui mettre cette introduction en main, pour le  
Duc de Richmond, aujourd'hui Gouverneur General du  
Canada. Je crois rester en Bay levez le mois cinq  
semaines, tout au plus, après quoi je me rendrai à  
Amorbach, entre Sarschaffembourg et Würzburg, où  
est situé le Chateau, qu'occupe la Duchesse, comme  
Regente du pays de Linange et Tutric de son Fils,  
et dont, d'ici à quelque temps, je ferai mon chef lieu  
de résidence, mais j'ai bien pieusement le plan de  
papier à Genève, soit au printemps, soit dans le courant  
de l'été prochain, ayant promis de procurer à la  
Duchesse le plaisir de voir son Fils, qui, au mois  
d'Octobre, quittera Berne pour poursuivre ses études  
dans votre Capitale, et soyez bien sur, que nous ne  
negligerons pas alors de faire une visite à Vincy.

Il ne me reste à présent qu'à vous prier  
d'oresnavant, lorsque vous m'envis<sup>rez</sup> de le faire sous les  
couverts de Mons Fanning, Ministre de Sa Majesté  
Britannique, auprès des Cantons Suisses, et lorsque  
ce sera à travers sous celui de Mons Mandeville  
attaché à la Legation Anglaise qui me fera tenir  
toutes mes lettres soit à Amorbach soit en tout autre  
lieu où je me trouverai.

Adieu, Mon Cher Vincy et croiez moi toujours  
avec des sentiments inalterables d'amitié et d'estime  
Vostre très affectueux et dévoué

E. D. K.



1541A

Londres 19 Decr 1818.

A Monsieur  
Le Baron de Simey

à Chateau de Simey

J. J. Genereux.  
Doyen & curé









London le 19 Aout 1818

Mon Cher De Vincy

Je repede, depuis quinze jours, votre aimable et excellente lettre du 16 juillet, et quoiqu'aimable d'occupations et d'écritures, comme vous le savez bien le croirez, à la veille de repartir pour le Continent, je ne veux pas laisser partir le Courier, sans y répondre, mais je ne pouvais le faire qu'au galop. Dites à votre brave et bonne épouse de ma part, que loin d'être offensé de la démarche, qu'elle fit au fais de moi, à votre insu, je l'en honore d'avantage, et si, jamais les réflexions que me fait faire quelque fois l'injustice, que j'ai éprouvée au sujet de mes justes réclamations, pour les nombreuses pertes et privations, que j'ai éprouvées pendant mes longues années de service aux Colonies, ont été amères et pénibles, elles le furent doublement dans le moment, où j'aurois désiré remplir les vœux de votre épouse, et en même temps être utile à un Ami que je connais être tel à toute épreuve. En même temps je suis bien reconnaissant des détails que vous me donnez, et par lesquels je vois que, comme moi, vous avez été indignement traité. Si j'ai le bonheur de revoir le bon Duc de Bedford, qui est dans ce moment en Ecosse avec son

A Monsieur

beaux

Le Baron de Vincy



19 Juin 1817

beau frere Lord Huntley, avant mon depart, je  
s'absterai de lui parler de vos vins, de maniere à  
l'interposer à leur vente, mais je crains beaucoup  
qu'il ne fera pas de retour dans ce voisinage si  
tôt, Comme vraisemblablement je serai déjà en chemin  
pour l'Allemagne d'ici à quinze jours. Je vous  
renouvelle tous mes remerciements, pour la tendresse et la  
delicatesse, avec lesquelles vous avez exécuté ma commission  
aupres de ce pauvre Meallet, à qui j'écris aussi quelques  
lignes aujourd'hui. Au sujet de la Nièce de mon  
excellente Amie, tout le monde se réunit à me dire, qu'  
elle est bien aimable, et bien intéressante, et de même  
de mon petit filleul, son frere cadet, l'on me dit que  
c'est un parfait modèle de Cherubim, mais tout  
en louant ses charmans enfans, et elle et moi nous  
savons à quoi nous en tenis, au sujet du caractère  
de leur Père, qui, avec des talens et des manieres ca-  
pables de le faire briller dans aucune ligne, qu'il  
auroit suivi avec constance, par son total manque  
de conduite, n'est et ne sera jamais bon à rien.  
aussi, quoique sa bonne pour lui fasse des largesses  
continuelles, elle se tient à la distance, autant qu'elle  
le peut, et est bien loin de desirer de l'avoir pour  
sa Société. Tant est il différent des 2 autres Amis,  
dont l'un, tenant si devant un grade distingué dans  
les Ponts Anglois, mais aujourd'hui en retraite au Château

des

de St. A.  
remplis  
à Dole,  
Je serois  
en des  
loin d  
passé.  
gouvern  
fortune  
un cara  
à la T  
par tou  
femme  
Je vou  
me fac  
sép  
remette  
vous m  
pouret  
et alor  
que j  
me det  
et à  
grand  
motif  
à dire



de St Philippe en Savoie près de Montmeillan, et l'autre  
 remplissant un poste respectable dans les droits réunis  
 à Dole, sont de braves et excellents gens. Cependant  
 je crois, qu'en fait de principes de loyauté, j'ai  
 eu des preuves que le malheureux frère cadet est bien  
 loin d'en manquer, et que même dans ses  
 papiers, s'il n'avoit pas montré tant de biens au  
 Gouvernement usurpateur, il auroit mieux fait sa  
 fortune. Avec cela il n'y a pas de doute que c'est  
 un caractère mathématiquement calculé pour faire honneur  
 à sa Famille, et je fais qu'il est ainsi envisagé  
 par tous ses parents quoique chacun s'entreprise à sa  
 Femme et ses Enfants dont on dit tout le bien possible.  
 Je vous suis bien reconnaissant de l'offre que vous  
 me faites d'envoyer à votre fils de papiers chez la Comtesse  
 Supé mais je crois qu'il vaudra mieux tout confier  
 remettre par introduction au moment ou étant  
 vous même avec votre épouse à la portée vous  
 pourrez faire faire connaissance aux deux Dames.  
 et alors le reste suivra. Croyez mon Cher Mirey  
 que j'apprecie comme je le dois tout ce que vous  
 me faites par le sacrifice que j'ai fait à ma patrie  
 et à ma Famille et je trouve certainement une  
 grande consolation dans mes réflexions sur les  
 motifs qui l'ont dicté. Je n'hésite pas non plus  
 à dire que j'ai tout lieu d'espérer de joindre par  
 la



19 Dec 1817

la suite d'autant de bonheur domestique dont il soit  
possible à l'homme raisonnable de se flatter.  
Cependant vous ne seriez point étonné si j'ajoute  
que ce bonheur ne sera jamais sans alloy jusqu'  
à ce que je fasse mon excellentes Anne rendue au  
Calme, à la tranquillité je non à la gaieté, et  
qu'elle est entourée d'une société de femmes  
respectables, dont elle est bien faite pour être  
l'ornement, aussi sentant tout ce que je leur  
dois, pour sa conduite au delà de tout éloge,  
qu'elle a tenue à mon égard pendant 28. Années  
Conjuguées, qu'à durée notre liaison respectable,  
je regarderai toujours comme la plus grande preuve  
d'attachement, que pourront me donner mes amis, et  
y contribuer. Tout ce que vous me dites de la  
Parulle Illustre, dans laquelle j'ai choisi mon  
Epoque, n'est qu'un juste tribut au caractère  
distingué, qu'on porte chaque membre, et tout, en  
sentant profondément, ce que j'ai éprouvé avant  
de me résoudre à la démarche, que je viens de faire  
et qui fixe mon sort pour la vie, croyez que  
je fais bien apprécier toutes les qualités charmantes  
et estimables de la Compagnie, qui en est tombée  
en partage, et je suis bien sûr, que quand une  
fois, j'aurai le cœur à l'aise sur l'autre point,  
je ne barirai pas dans ma reconnaissance à la  
Providence pour la protection qu'elle a accordée à  
mon



19 Aout 1818

mon choix. Je n'ai plus manqué de parler de  
vous à la Barbette, et quand l'année prochaine  
nous réaliserons notre projet de faire une visite  
en Suisse, je serai bien charmé de vous présenter  
à Elle de même que votre excellente épouse.

Il ne me reste, à présent, qu'à ajouter que je ne  
manquerais pas, à la première occasion, de recommander  
votre fils Alfred à la protection du Souverain  
qu'il sert, de mon mieux.

Rappelez-moi au souvenir de bon Turcotte  
et sa femme, de ce pauvre Petit le plus jeune  
fil à la tête après remise pour je rappelle de  
moi et surtout à son beau et excellent Père.

Offrez mes hommages à Madame de Sandeville  
et Kinney et croyez moi pour le bien.

Mon cher Kinney

Votre très affectueux & dévoué

E. D. L.

P. S. Veuillez donner au courrier vos lettres  
pour moi sous couvert à Mr Sandeville, attaché  
à la légation Anglaise à Trunfort par le  
Maysie qui est chargé de toute ma correspondance  
et je continuerai toujours à envoyer les miennes  
sous le couvert de Mr Sandeville



19 June 1817



Paris le 21 Septembre 1818.

**LATSANNI**  
M. J. Ponssement

Le Baron de Vincy  
- au Château de Vincy  
près Rolle en Suisse

C





19 June 1817

9

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*



Bruxelles Le 21 Sept 1818

Mon Cher Vincy.

Ayant quitté l'Angleterre le  
6 du mois, et n'étant arrivé ici  
que le 12 au soir, c'est principalement  
le 13, que parmi une foule de lettres  
qui m'ont suivies ici, depuis Ken-  
sington, j'ai reçu les vôtres du 17  
et du 20 Août. Malheureusement  
le Roi et ses Ministres n'arriveront  
ici, qu'à la mi-octobre, le Prince  
d'Orange est à Spa, et je ne trouve  
personne ici, à qui je puisse m'adresser  
au sujet de votre Fils, avec la plus  
légitime espérance de lui être d'aucune  
utilité. dans cet état de choses j'ai  
cru qu'il valoit mieux interceser  
notre Ambassadeur, Lord Clancarty,  
dans la cause, et le prier d'agir  
A Monsieur pour  
Le Baron de Vincy



19 June 1817

pour moi, d'autant plus que personne  
a plus de poids près de Sa Majesté  
que lui, et qu'en tout je suis sur,  
qu'il agira avec discrétion & prudence.  
Heureusement, il se trouve ici, et  
j'ai pu lui causer longuement sur  
l'intérêt, que je prends à vous et  
à vos affaires, et j'ai tout lieu de  
croire, qu'il secondera mes intentions  
en votre faveur avec zèle et énergie.  
Je suis encore ici, pour quelques  
Jours, après quoi je pars pour ma  
nouvelle Residence, en Allemagne  
ou j'espère arriver dans la seconde  
semaine du mois prochain; vous  
voudriez donc dorénavant, lorsque vous  
m'écrirez, mettre votre lettre sous le  
couvert de M<sup>r</sup> Mandeville Attaché  
à la Légation Anglaise à Francfort  
sur le Mayn, qui est chargé de me  
faire

fais  
Le  
de p  
proc  
avons  
faire  
vous  
un d  
arrê  
en s  
ausg  
ma  
J'en  
vous  
Veu  
de M  
felle  
plus  
Votr



faire passer toute ma correspondance.

Si des raisons ne m'obligent pas de passer en Angleterre, au printemps prochain, la Duchesse et moi nous avons bien fermement le projet de faire un petit tour en Suisse, et vous pouvez compter, que Vinçy fera un des premiers points, ou nous nous arrêterons; mais comme mon Voyage en Angleterre dépend de causes auxquelles, je ne puis commander, mais que vous entendrez, sans que j'en dise davantage, je ne puis rien vous dire de positif.

Veuillez me rappeler aux souvenirs de votre excellente Epouse et votre fille et croyez moi toujours avec la plus parfaite Amitié. Mon cher Vinçy  
Votre très affectueux & dévoué

CSK



19 June 1817

17







19 Juin 1817

m'a donné communication, dans mon  
dernier voyage à Paris, des dispositions  
véritablement paternelles de Votre Altesse Royale  
à l'égard de mes fils Charles et Edouard;  
permettez moi Monseigneur,  
d'offrir à Votre Altesse Royale, l'expression  
de ma sensibilité d'une bonte aussi remar-  
quable, mes remerciements respectueux  
et ma vive reconnaissance !!

J'ai l'honneur d'être au très haut, messieurs  
Respect

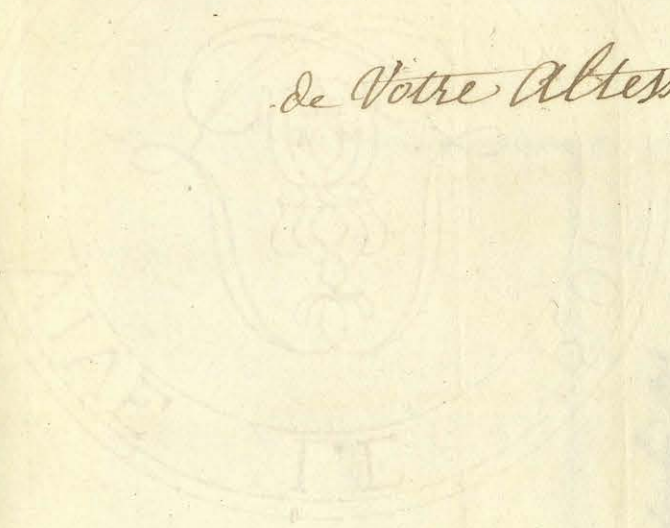
14/6/17  
15/6/17  
16/6/17  
17/6/17  
18/6/17  
19/6/17  
20/6/17  
21/6/17  
22/6/17  
23/6/17  
24/6/17  
25/6/17  
26/6/17  
27/6/17  
28/6/17  
29/6/17  
30/6/17  
1/7/17  
2/7/17  
3/7/17  
4/7/17  
5/7/17  
6/7/17  
7/7/17  
8/7/17  
9/7/17  
10/7/17  
11/7/17  
12/7/17  
13/7/17  
14/7/17  
15/7/17  
16/7/17  
17/7/17  
18/7/17  
19/7/17  
20/7/17  
21/7/17  
22/7/17  
23/7/17  
24/7/17  
25/7/17  
26/7/17  
27/7/17  
28/7/17  
29/7/17  
30/7/17  
31/7/17  
1/8/17  
2/8/17  
3/8/17  
4/8/17  
5/8/17  
6/8/17  
7/8/17  
8/8/17  
9/8/17  
10/8/17  
11/8/17  
12/8/17  
13/8/17  
14/8/17  
15/8/17  
16/8/17  
17/8/17  
18/8/17  
19/8/17  
20/8/17  
21/8/17  
22/8/17  
23/8/17  
24/8/17  
25/8/17  
26/8/17  
27/8/17  
28/8/17  
29/8/17  
30/8/17  
31/8/17  
1/9/17  
2/9/17  
3/9/17  
4/9/17  
5/9/17  
6/9/17  
7/9/17  
8/9/17  
9/9/17  
10/9/17  
11/9/17  
12/9/17  
13/9/17  
14/9/17  
15/9/17  
16/9/17  
17/9/17  
18/9/17  
19/9/17  
20/9/17  
21/9/17  
22/9/17  
23/9/17  
24/9/17  
25/9/17  
26/9/17  
27/9/17  
28/9/17  
29/9/17  
30/9/17  
1/10/17  
2/10/17  
3/10/17  
4/10/17  
5/10/17  
6/10/17  
7/10/17  
8/10/17  
9/10/17  
10/10/17  
11/10/17  
12/10/17  
13/10/17  
14/10/17  
15/10/17  
16/10/17  
17/10/17  
18/10/17  
19/10/17  
20/10/17  
21/10/17  
22/10/17  
23/10/17  
24/10/17  
25/10/17  
26/10/17  
27/10/17  
28/10/17  
29/10/17  
30/10/17  
31/10/17  
1/11/17  
2/11/17  
3/11/17  
4/11/17  
5/11/17  
6/11/17  
7/11/17  
8/11/17  
9/11/17  
10/11/17  
11/11/17  
12/11/17  
13/11/17  
14/11/17  
15/11/17  
16/11/17  
17/11/17  
18/11/17  
19/11/17  
20/11/17  
21/11/17  
22/11/17  
23/11/17  
24/11/17  
25/11/17  
26/11/17  
27/11/17  
28/11/17  
29/11/17  
30/11/17  
1/12/17  
2/12/17  
3/12/17  
4/12/17  
5/12/17  
6/12/17  
7/12/17  
8/12/17  
9/12/17  
10/12/17  
11/12/17  
12/12/17  
13/12/17  
14/12/17  
15/12/17  
16/12/17  
17/12/17  
18/12/17  
19/12/17  
20/12/17  
21/12/17  
22/12/17  
23/12/17  
24/12/17  
25/12/17  
26/12/17  
27/12/17  
28/12/17  
29/12/17  
30/12/17  
31/12/17



1544A

Monsieur

de Votre Altesse Royale



Le très humble et très obéissant  
Lecteur

de Montpelier

Jean Genies à Arles.  
Co

Arles le 21. 7. 1818.

Royale  
uare;  
ek,  
spression,  
remat  
eur

proffand  
spect



19 Juin 1815

*[Faint, mostly illegible handwriting in French, possibly a letter or official document.]*

*[Handwritten signature and text, including the name 'Lafayette' and 'Commissaire'.]*

Mr Montgout and  
Sept 21 and Oct 19  
of the  
Madison N.Y.

1815

*[Faint handwritten text at the bottom of the page.]*



1544A

22  
Dupuy 26 septembre 1818.

Monsieur

Le Baron de Vincy

au Chateau de Vincy

près Rolle  
en Ardennes





14 June 1815

*Handwritten signature or text, possibly "D. ..."*



1544

Bruxelles, Le 24 Sept 1818  
 Mon Cher Wincey  
 Je viens de recevoir, à  
 l'instant même, votre lettre du  
 24 du mois passé, ou je vous  
 avec bien du plaisir, que  
 l'affaire de votre digne fils  
 Alfred, s'est arrangé d'une  
 manière si honorable pour  
 lui, et si satisfaisante pour  
 vous. Aussi, en témoignerais-je  
 tous mes remerciements, au bon  
 Prince Frédéric, la première  
 fois, que je le verrai. J'étais  
 justement occupé avec Lord  
 Chancery à discuter les mesures,  
 qu'il seroit nécessaire de  
 prendre, pour faire rendre  
 justice



19 Dec 1817

2

justice à mon jeune protégé,  
 et son Excellence me répondait  
 d'avance de la justice du Prince  
 Frédéric, à qui il me conseilloit  
 d'écrire, lorsque votre lettre me  
 parvint, pour dissiper mes  
 inquiétudes, et mettre fin à  
 la nuéité de tout démarche  
 ultérieure sur ce sujet. Veuillez  
 en recevoir toute mes compliments,  
 et être assuré, qu'après vous,  
 et votre Digne Mère, personne  
 ne peut en repentir plus de  
 jour que votre ancien Ami.  
 J'ajouterai au pied de cette  
 lettre, les dates des dernières  
 que je vous ai écrites afin  
 que vous puissiez voir si elle  
 vous

vous po  
 dorine  
 toujours  
 Mon  
 engage  
 pour  
 toutes  
 avoir  
 que r  
 12, ay  
 le 6,  
 dans  
 feu p  
 Je ne  
 Départ  
 mes  
 Duché,  
 vous le  
 # attaché



24 Septemb 1818

vous sont toutes parvenues, et  
 dorénavant je vous écrirai  
 toujours, sous le couvert de  
 M<sup>rs</sup>. Sandeville, et je vous  
 engage de faire de même,  
 pour assurer l'amitié de  
 toutes vos lettres. Je crois vous  
 avoir dit dans ma dernière  
 que nous étions ici, depuis le  
 10, ayant quitté l'Angleterre  
 le 6, Ma pauvre Mère, qui  
 dans ce temps la, s'aveugloit  
 par son état insistant, que  
 je ne dû pas retarder mon  
 départ, mais remplis avec honneur  
 mes engagements, envers la  
 Duchesse et mes créanciers / qui  
 vous le jurois bien ne font  
 # attaché à la légation Anglaise - France fut tely

Je crains cependant beaucoup  
 qu'avant cette époque, peut être,  
 je ne receive la nouvelle  
 que la catastrophe, que nous  
 menons, ne soit arrivée à New,  
 puisque les Médecins ne donnent  
 plus la plus légère espérance,  
 et que les rapports, par le  
 dernier Courier, étoient des  
 nature à faire croire, que la  
 maladie commençoit à faire  
 des progrès rapides. Comme  
 je vous l'ai déjà écrit, si  
 des raisons ne nous obligent  
 pas de nous rendre en  
 Angleterre, l'année prochain,  
 La Duchesse et moi nous nous  
 proposons très certainement



14 Juin 1815

4

tels que par l'injustice que  
j'ai éprouvée à obtenir mes  
justes réclamations / en retournant  
par le Continent, et m'établissant  
à la Maison à Amorbach, qui  
appartient à mon Epouse,  
pendant la minorité de son  
Fils, comme Regente du Pays  
de Linange, et Tutorie de  
ce jeune Prince, et de sa Sœur.  
La Duchesse ayant été un  
peu indisposée, depuis notre  
arrivée, nous avons été obligés  
de faire halte ici, pendant  
quelques Jours, mais, comme  
elle est déjà beaucoup  
mieux nous espérons de demain  
en huit nous remettre en chemin



24 Septembre 1818

5

Je crains cependant beaucoup  
qu'avant cette époque, peut être,  
je ne reçoive la nouvelle  
que la catastrophe, qui nous  
menace, ne soit arrivée à Paris,  
puis que les Médecins ne donnent  
plus la plus légère espérance,  
et que les rapports, par le  
dernier courrier, étoient de  
nature à faire croire, que la  
maladie commençoit à faire  
des progrès rapides. Comme  
je vous l'ai déjà écrit, si  
des raisons ne nous obligent  
pas de nous rendre en  
Angleterre, l'année prochaine,  
La Duchesse et moi nous nous  
proposons très certainement



14 Juin 1817

6

de faire une visite à la  
Grande Duchesse à Berne,  
et à son fils le Prince de  
Léiningen, qui, à la fin de  
ce mois-ci, se rendra à Genève  
avec son Gouvernement, pour  
y avoir ses études. Elle  
sera bien enchantée si vous  
voulés bien donner votre  
assistance et vos conseils, à  
son excellent Gouverneur  
M<sup>r</sup> Wagner, qui mérite  
toute la confiance de la  
Duchesse, et en même temps  
introduire son jeune pupille,  
sous les auspices de votre  
digne Epouse, dans la  
société la plus respectable de  
Genève

Genève  
à mo  
Bute  
qui y  
l'obje  
trava  
quoy  
peu  
charm  
tous  
pous  
lui an  
tout  
au p  
notre  
qui, j  
est r  
de, et



Genève. J'en ai dit autant  
à mon ancien Ami Mallet  
Bubini, et je suis bien sûr  
que quant à ce qui regarde  
l'objet de l'éducation, ce  
bon homme de lettres,  
quoique sans contradictions un  
peu excentrique, toujours, par  
charme de lui donner  
tous les conseils, dont il  
pourra avoir besoin. J'ai  
lui avec bien de l'intérêt  
tout ce que vous me dites  
au sujet de la santé de  
votre excellente Epouse  
qui, je l'espère, aujourd'hui  
est rendue à la jouissance  
de ce que j'envisage comme

puissai de me rappeler à  
son souvenir, de même qu'à  
celui de son Voisin le bon Syndic  
Pitet, et ne m'oubliez pas  
vis-à-vis de votre Epouse &  
de votre Fille. La Muehse,  
à qui je n'ai pas manqué  
de communiquer ce que me  
dites à son sujet me prie  
de vous adresser d'adieu de  
son Amitié. Vous savez  
que depuis Trente Ans vous  
possédez celle de son Epoux  
qui est toujours avec les  
mêmes sentiments

Votre très affectionné Edouard

*(Signature)*

Le 1 Août } de Cluses  
Le 20 Août } De Küssnacht  
Le 21 Septembre de Domat



16 Juin 1817

le plus grand bien de  
la terre. Non excellent mais  
malheureux Beau frère  
Leopold j crois, n'a fait  
que passer par Genève, car  
il devoit déjà être rendu à  
Cobourg le 20. Je presume  
qu'à présent, vous le verrez le  
duc de Gloucester, car il  
devoit, en quittant la  
France, passer par Genève  
et Bern, pour se rendre  
après à Stuttgart, et  
Nombourg, et on l'attend  
en Angleterre à la fin  
du Mois prochain. Si  
par hazard vous voyez  
le Prince Esterhazy je vous  
prie



9

prierais de me rappeler à  
 son souvenir, de même qu'à  
 celui de son Voisin le bon Syndic  
 Pictet, et ne m'oubliez pas  
 vis-à-vis de votre Epoux &  
 de votre Fille. La Duchesse  
 à qui je n'ai pas manqué  
 de communiquer ce que <sup>vous</sup> me  
 dites à son sujet me prie  
 de vous assurer d'avance de  
 son Amitié. Vous savez  
 que depuis Trente Ans vous  
 possédez celle de son Epoux  
 qui est toujours avec les  
 mêmes Sentimens

Votre très affectionné Edouard

EDUARD

Le 1 Août } de Cluses  
 Le 20 Août } de Kinsington  
 Le 21 Septembre de Dornelles



14 Juin 1815

le plus grand bien de  
 la terre. Non excellent ma  
 malheureux Beau frere  
 Leopold je crois, n'a fait  
 que passer par Geneve, car  
 il devoit deja etre rendu a  
 Cobourg le 20. Je presume  
 qu'apres, vous passera  
 Rue de Gloucester, car il  
 devoit, en quittant la  
 France, passer par Geneve  
 et Bern, pour se rendre  
 apres a Stuttgart, et  
 Nombourg, et on l'attend  
 en Angleterre a la fin  
 du Mois prochain. Si  
 par hazard vous voyez  
 le Prince Esterhazy je vous  
 prie de

faint handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



1545A

*[Faint, illegible handwriting on the left edge of the page]*

*[Faint handwriting visible on the edges of the book's pages]*



14 June 1917



1545A

Par la même de Monsieur le Procureur Général  
Gouverneur de son Altesse Sérénissime le Duc  
de Orléans Charles de France.

Paris le 20 Octobre 1818.

A Monsieur

Monsieur le Baron de Vigny

au Château de Vigny

près de Reims





10 June 1915



*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*



1546A

1545

Basle le Mardi 20 Octobre 1818.

Mon cher Veuve,

Ayant accompagné le Duc  
 de Saxe, mon Epoux, ici, pour lui procurer le  
 plaisir de revoir son fils unique le Prince Charles  
 de Linange, avant son départ de Bonn pour  
 aller poursuivre ses Etudes a Genuoe, je profite  
 de l'occasion pour recommander cet intéressant  
 jeune homme, avec son Maître Maitre  
 le Professeur Wagner, un homme, qui  
 a justes titres, mérite toute la confiance de  
 la Duchesse, a vos bons offices, et a vos atten-  
 lions obligeantes, autant qu'il sera en votre  
 pouvoir, pendant leur séjour dans cette  
 ville. Comptant l'adresse a notre ami  
 Meillet Bertini pour toute qui regard  
 le choix de Professeurs et de Maîtres, ce  
 que je demande de votre amitié est de  
 vouloir bien leur être utile, pour leur intro-



16 Juin 1817

-duction dans la justice, et surtout pour  
indiquer a Monsieur Wagner, celle que  
vous regardez la meilleure pour un  
jeune Prince, dans sa quinzieme année,  
qui a ses manieres et formes, et dont les  
maurs sont notamment non moins  
un objet de grande importance pour  
lui même, que pour le cas tendu de son  
honneur qui ne desire rien tant, que de  
s'acquiescer de la maniere la plus parfaite  
de ses devoirs comme tuteur de ce jeune  
homme qui en lui même est fort intelli-  
gent, et montre en general les meilleures  
dispositions. Veuillez donc mon cher Prince  
autant que vous en aurez l'occasion adieu  
Le bon Monsieur Wagner dans l'exécution  
de la charge importante qui lui est confiée  
et croiez qu'en le faisant vous obligez  
egalement votre ancien ami, et for

Epoux.  
a profite  
nous pour  
en Suisse  
objet fer  
pour off  
mon a  
bien voi  
de cette ch  
pour Mo  
vrai pla  
pour voi  
lui faire  
a que p  
qui a vot  
vaun qu  
- si ce q  
chambre  
instant,



et pour  
celle que  
s'un  
d'année,  
font les  
meins  
trous  
tu de  
que de  
es par  
ce jeun  
est inter  
meilleu  
cher l'inv  
in adre  
accution  
est infie  
l'égère  
et for

Epoux. Nous pensons bien jureusement  
a profiter des premiers bon moment que  
nous pourrions trouver, pour faire un tour  
en Suisse, et certainement notre premier  
degit sera de nous rendre a Geneve  
pour offrir en personne nos remerci-  
ments a nos amis, pour ce qu'ils auront  
bien voulu faire, pour rendre le séjour  
de cette charmante ville agréable et utile  
pour nos familles, auprès aurais je un  
vrai plaisir de profiter de cette occasion  
pour vous présenter a la Duchesse et pour  
lui faire <sup>faire</sup> la connaissance de votre Epoux,  
a qui je vous prie de répéter de même  
qu'a votre fille, l'assurance de tous les  
vœux que je fais pour leurs Bonheurs. Excusez  
-si ce griffonage, mais je suis dans une  
chambre fort bruyante, interrompu a tout  
instant, et incapable d'écrire comme je le

Monsieur le Baron de Vinay  
au Chateau de Vinay  
par la Poste  
en Suisse





14 Juin 1817

faon dans la solitude de ma Bibliothèque,  
auprès, si par cette raison je n'ajoute autre  
chose que la réputation des sentiments inaltérables  
de l'attachement le plus ferme avec les quels  
j'ai toujours...

Mon cher Nanny

Notre très affectueux  
et dévoué

Edouard  
de Hout



1546A

7/8

149

#9

Amsterdam 11 November 1888.

Monsieur le Baron de Vinoy  
au Chateau de Vinoy  
près Rolle  
en Suisse





19 June 1817

*[Faint, illegible handwriting]*

*[Handwritten signature]*  
1817  
#



Amorbach Lett Novembre 1818  
 Mon Cher de Viney

J'ai reçu en même tems, le  
 7 du Courant vos lettres du 23 et 27  
 Octobre. Vous pouvez compter, que  
 sous peu de jours, j'écrirai au  
 Prince Frederic, sur le sujet de votre  
 Fils, et je ne manquerai pas d'  
 appuyer sur le point, que vous  
 desirés, c'est à dire qu'il soit regardé  
 comme Hollandais. Vous saurés  
 déjà, que tout ce que les Gazettes ont  
 circulé, sur l'état de ma pauvre  
 Mère est absolument sans fondement,  
 et qu'elle marche, à pas lents, mais  
 certains pas des agonies, et des souff-  
 rances cruelles, vers sa fin, aussi  
 chaque jour de poste, les lettres de  
 mes sœurs, qui font avec elle, me  
 disent de me préparer pour recevoir  
 au jour au lendemain, un Courier  
 annon



annonçant le Catastrophe. Je crois  
pouvoir vous annoncer, avec certitude  
la nouvelle que vous paroissiez  
desirer si ardemment et que déjà  
la Duchesse est bien avancée dans  
le troisième mois de sa grossesse,  
ce qui pour tant nous empêchera  
l'année prochaine, de faire une  
tourné en Suisse, toutes les  
considérations possibles de devoirs  
et de convenance, nous obligeant  
de que le septième mois sera  
accompli, de nous rendre en  
Angleterre pour les Couches. La  
même cause nous empêchera de  
passer l'Été à Cobourg, comme  
nous le comptions, qui auroit  
été fort agréable, puisque nous  
y aurions réuni la société de la  
Grande Duchesse, et du bon Prince  
Leopold avec celle du reste de  
cette

cette  
ont con  
J'ai  
à Ba  
donné  
vous  
regret  
autre  
le per  
à au  
compte  
pour  
fait  
aimab  
dont  
avec  
me ch  
en est  
sante  
été or  
à ce q

10 Juin 1815



11 Novembre 1818

g'habite

cette aimable Famille, qui y  
ont constamment leur résidence,  
j'ai bien été pendant 4 jours  
à Basle, ou la Duchesse avoit  
donné rendezvous à son Fils, comme  
vous le sçavez, et j'ai eu bien du  
regret, de ne pouvoir alors passer  
outre; mais les Circonstances ne  
le permettoient pas, mais j'il n'y  
a aucune intervention nouvelle, j'  
compte bien réaliser ce projet  
pour l'année 1820. J'ai déjà  
fait part à la Duchesse, de vos  
aimables attentions pour son Fils  
dont M<sup>r</sup> Wagner lui a aussi parlé,  
avec beaucoup de chaleur, et Elle  
me charge de vous dire, qu'Elle vous  
en est bien sincèrement reconnaissante  
sante. Vous pouvez croire, que j'ai  
été on ne peut pas plus sensiblement  
à ce que vous me communiquez  
comme

est l'endroit que, est  
deux années avant  
avec le feu Prince,  
alors Prince Héritier.  
sous silence toutes vos  
bien justes, auxquelles  
forcé par l'extraordinaire  
dans laquelle vous vous  
peu que je crois que'il est  
ce que je n'en dis  
seulement, quoique  
logue au votre. Je  
sçavez, si votre nego-  
ce le Prince Esterhazy  
enfant toute l'im-  
pour vous. Malgré tout  
du fait, je n'ai pu  
de dire, de ce qui est  
Fils du brave Ravillod,  
ça ne parle pas  
pour de la discipline Militaire  
cha



comme vous étant venu, de la  
part de ce jeune homme, si  
intéressant, d'autant plus que je  
suis bien persuadé, que le Prince  
Charles vous aura parlé dans toute  
la plénitude de son Cœur.

16 Juin 1817

A l'égard de ce Comte de Henanges  
Durekheim, dont vous me parlez  
La Duchesse croit, que c'est un Comte  
de Henanges Westerbarg, dont il  
s'agit, et dont le nom de Baptême  
étoit Christian, et qui est mort  
officier dans le Régiment de Colonel General  
en France, et dont les trois autres  
frères ont été au service d'Autriche  
mais ce ne sont point des parens  
de la Famille, ou c'est à dire  
reconnus tels. Durekheim, avant  
la Révolution, étoit la résidence  
du Prince de Henanges, Beau-Père  
de la Duchesse, et je crois qu'il seut  
par indemnisation le



11 Novembre 1818

J'habite

le Pays dont l'endroit que est  
la Rendevu, deux années avant  
son mariage, avec le feu Prince,  
qui étoit alors Prince Héritier.

Je parle sous silence toutes vos  
reflexions bien justes, surquelles  
vous êtes forcé par l'extraordinaire  
position dans laquelle vous vous  
trouvez, parceque je crois que'il est  
plus prudent que je n'en dise  
pas mon sentiment, quoique  
fort analogue au votre. Je  
desire bien savoir, si votre nego-  
ciation, avec le Prince Esterhazy  
se conclut <sup>en</sup> attendant toute l'im-  
portance pour vous. Malgré tout  
l'horreur du fait, je n'ai pu  
m'empêcher de rire, de ce qui est  
arrivé au Fils du brave Revilloz,  
mais certainement ça ne parle pas  
fort en faveur de la discipline Militaire  
cha



chez vous. Je suis desolé d'apprendre  
ce que vous me dites, au sujet des  
propos que doit avoir tenu le  
frère Cadet d'une personne qui m'est  
extrêmement chère, sur un événement  
qui m'a beaucoup coûté, dans le  
temps, d'autant plus que les  
sentimens qu'il déclare avoir pour  
moi, et que vous trouvez dans  
l'incluse, que je vous envoie, en  
confiance, sont bien différens de  
ceux du reproche. Je crois donc  
puisque il me repugneroit très fort  
qu'on lui dit rien de déplaisant,  
qu'il conviendrait de lui faire  
sentir par quelqu'un, qui est  
lié avec lui, qu'il étoit imprudent  
à lui de parler de cette façon  
et que c'étoit également faire tort  
à sa sœur et à moi, qui l'un et  
l'autre ne pensent qu'à lui rendre

14 Dec. 1815

des b  
été p  
de for  
ement  
J'ai p  
lorsqu  
petite  
presen  
bien  
de Ro  
bien  
tel q  
Je cr  
le s  
joint  
dans  
J'app  
que  
Epous  
avec  
entier



23 Novemb 1818

sehr wohlgeborner,  
kaiserlicher Herr Baron,

Sie mir, zu bezeugen, wie schmerzlich  
und mir ist, dass die Uebel der ge-  
sundheit auch die gnädige Frau  
in ganzem Herzen wünschen wir,  
zeit leicht vorübergehen und die  
uernern Gesundheit möge werden.

ich mich gedrungen, Ihnen den in-  
mannigfaltigen Beweise wohlwollen-  
en, welche Sie uns bey unserm Ein-  
sareis bewiesen haben. Nur die Hoff-

des bienfaits, car c'est elle qui a  
été pour tous les frais de l'éducation  
de son fils Charles, jus qu'au mo-  
ment de notre séparation, que depuis  
j'ai pris sur moi, et à tout instant  
lorsqu'elle en a le moyen, de ses  
petites économies, elle fait des  
présens à la Famille. Je me rappelle  
bien du brave et loyal lieutenant  
de Noix Douay, à qui j'ai parlé avec  
bien du plaisir sur votre sujet,  
tel que mon cœur le dictoit et  
Je crois pouvoir vous assurer que  
le sien s'est bien cordialement  
joint à tout ce que j'ai proféré  
dans mes opinions sur vous.  
J'apprends avec bien du plaisir  
que la santé de votre excellent  
Epoux va mieux, et j'espère qu'  
avec le tems elle se remettra  
entièrement, Veuillez lui dire que



10 Dec. 1815

113

La Duchesse et moi nous faisons  
bien des vœux pour son rétablisse-  
ment, et que lorsque nous passerons  
en Suisse, nous serons bien charmés  
de faire sa connaissance, et celle de  
sa fille, sous vos auspices. A  
l'égard de votre fils Cadet, j'opi-  
nerais beaucoup, si vous pouviez  
retroquer, pour le placer sous les  
ordres du Duc de Mortemart dans  
les Cent Suisses à Paris, car il y  
a tant de changements, dans les  
différents départements du Royaume  
des Pays Bas, qu'il est impossible  
de pouvoir prononcer que la règle  
faite par un Inspecteur sera  
observée, lorsque le moment arrivera  
pour tirer les fruits de vos sacrifices,  
au cas qu'un autre le remplisse.  
Mais me voici à la fin de mon papier  
ainsi, il ne me reste qu'à vous répéter les  
sentiments d'amitié et d'attachement,  
avec lesquels je suis toujours. Mon cher Vieux  
Votre très affectionné et dévoué E. D. K.



23 Novemb 1818

Hochwohlgeborener,  
Hochzuverehrender Herr Baron,

Vor Allem erlauben Sie mir, zu bezeugen, wie schmerzlich  
leid es meinem Prinzen und mir ist, dass die Uebel der ge-  
genwärtigen rauhen Jahreszeit auch die gnädige Frau  
heimgesucht haben. Von ganzem Herzen wünschen wir,  
dass diese Unpäßlichkeit leicht vorübergehen und die  
Quelle einer desto dauernern Gesundheit möge werden.

Schon längst fühlte ich mich gedrungen, Ihnen den in-  
nigsten Dank für die mannigfaltigen Beweise wohlwollen-  
der Theilnahme zu sagen, welche Sie uns bey unserm Ein-  
tritte in den <sup>neuen</sup> Wirkungskreis bewiesen haben. Nur die Hoff-



14 Jun 1815

nung, Ihnen diese Dankfagungen selbst darzubringen und  
mündlich auszusprechen, vermag die Verzögerung zu  
schuldigen. Denn, trotz der ungünstigen Witterung, trotz  
der begonnenen Lehrstunden meines lieben Zöglings,  
beschäftigte ich mich noch immer mit dem Plane, Sie  
zuverkehrender Herr Baron, auf Ihrem romantischen  
sitze zu überraschen. Nunmehr aber, da der betrübte  
Zustand der gnädigen Frau Gemahlin unseren Wünschen  
einigen Aufschub gebiethet, vermag ich nicht, die  
fühle länger zu beschwichtigen, welche Ihre Güte und  
Freundschaft in meines Fürstlichen Zöglings, wie in  
meiner eigenen Brust gewohnt haben. Empfangen Sie also  
Zeichen unserer heifsesten Dankbarkeit die Versicherung  
dass Ihre gefälligen Bemühungen uns in eine Lage  
in Verhältnisse versetzt haben, welche alle Annehmlichkeiten  
des Lebens in sich schliessen und uns keinen  
übriglassen. Eine bessere, gewinnvollere Empfehlung  
uns des Herrn Herzogs Königliche Hoheit auf keine Weise  
ertheilen können, als an einen so treuen, erprobten  
Freund. Unmöglich konnte ich mich daher enthalten



Seiner Hoheit unsern unterthänigsten Dank mit Wärme  
dafür an den Tag zu legen.

Auch Sie, verehrtester Herr, haben meines ge-  
liebten Prinzen und meiner in Ihrem Schreiben an  
Seine Hoheit mit Auszeichnung gedacht, wie mir  
meine gnädigste Frau Herzogin versichert. So innig  
mich die Nachricht freute, daß Sie uns Ihrer Achtung  
würdig gefunden haben; so kann ich doch auf der an-  
dern Seite die Furcht nicht bergen, daß jenes Ueber-  
maß von Güte, welches Ihrem vortrefflichen Herzen  
eigen ist, uns mehr Lob bezeugt haben möge, als  
wir in der That verdienen.

In Absicht unseres Plans, Eur Hochwohlgebornen in Vin-  
cy aufzuwarten, erlauben Sie uns nunmehr gütigst, die  
Ausführung desselben für das kommende Frühjahr zu ver-  
sparen. Obgleich es uns ein großes Opfer kostet, den Genuss,  
einige ~~genussvolle~~ Stunden in Ihrer angenehmen Nähe zu ver-  
leben, eine längere Zeit zu entbehren; so glauben wir dieses  
Opfer doch dem Stammsitze der Familie Vincy schuldig  
zu seyn; denn nur in dem Zeitpunkte der sich verjüngenden



1818.  
Georg Wagner, Gouverneur der Administration

14 Dec. 1815

Natur werden wir im Stande seyn, den Reitz und die Pracht seiner herrlichen Umgebungen und Ausichten würdig zu bewundern.

Mit wahrem Vergnügen entledige ich mich des Auftrages meines theuern Prinzen, Ihnen und Ihrer verehrungswürdigen Familie die Empfindungen der aufrichtigsten Freundschaft auszudrücken. Auch Herr und Madam Cramer empfehlen sich Hochderso geneigten Andenken für die Zukunft. Besonders verbinden würden mich der Herr Baron, wenn Sie auch mich Ihrer gräßlichen Familie zu Füßen legen wollten. Mit diesem Wunsch verbinde ich zugleich die Bitte, mit dem theuern Besitze Ihrer wohlwollenden Gefinnungen stets zu erfreuen

Ewr Hochwohlgeboren

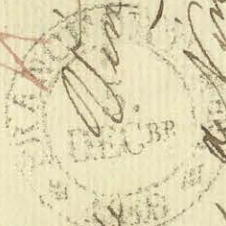
Genf den 23 November 1818.

ergebensten Dieners  
Georg Wagner.



1548A

Arrived at Rio de Janeiro  
 1818.  
 A Monsieur  
 Le Baron de Quincy  
 au Chateau de Quincy  
 près Rolle en Suisse



des  
desirons

und die  
Ausfichten

mich des  
 und Ihrer  
 Dungen der  
 z. Auch Herr  
 ero geneigten  
 den würden  
 h Ihrer grü  
 diesem Wunsch  
 heuern Be  
 n stets zu

ten Dienst  
Wagner.



14 June 1815

*[Faint, mostly illegible handwriting in cursive script, possibly a letter or a page from a diary. The text is very faded and difficult to decipher.]*

et  
m W  
11



1549A

1548

5 Amorbach Le 1 Decembre 1678  
Mon Cher Vincy  
J'ai devant moi, dans ce moment, vos lettres du 5 et du 11 du mois passé, le premier venu le 13, le dernier, le 24;  
Mais avant que de vous en accuser la réception, Je desirois être à même de vous annoncer que j'avois écrit au Prince Frederic des Pays Bas, au sujet de votre Fils aîné, et au Prince d'Orange sur celui de votre Cadet, car n'étant point en correspondance avec Sa Majesté le Roi des Pays Bas, ce n'est que par le canal de son Fils, que j'ai pu l'acheter de faire venir les  
présentations



14 Juin 1615

pretentions du Cadet, sous  
 les yeux du Roi. Maintenant  
 il faut attendre la réponse  
 de l'un et de l'autre, et je  
 me flatte qu'elles ne sauroient  
 être que satisfaisantes, n'ayant  
 rien négligé, ni dans l'une  
 ni dans l'autre, de mes  
 lettres, pour faire bien  
 entendre, aux deux Princes,  
 le vif intérêt, que je prens  
 à vos deux jeunes gens.  
 La Duchesse à qui j'ai  
 fait part de tout ce que  
 vous m'avez communiqué, au  
 sujet de son Fils, est enchantée  
 et me prie de vous témoigner  
 tous ses remerciemens de ce que  
 vous voulez bien faire pour  
 lui

lui, se  
 elle est  
 françois  
 des qu  
 et les  
 Pietet  
 de l.  
 mille  
 Gene  
 estien  
 se re  
 inv  
 Je se  
 ait  
 votre  
 Je p  
 à tou  
 dites  
 la D



lui, et de vous assurer qu'  
 elle est parfaitement  
 tranquille, sur son compte,  
 dès qu'elle fait, que vous  
 et les deux excellents Syndics  
 Pietet et Turvetin s'occupent  
 de l'introduire dans les  
 meilleures Maisons de  
 Genève. Elle approuve  
 extrêmement que son fils  
 se rende à votre aimable  
 invitation, et moi même  
 je serai enchanté, qu'il  
 ait l'occasion de connaître  
 votre excellente Epouse.  
 Je suis aussi bien sensible  
 à tout ce que vous me  
 dites sur la prospérité de  
 la Duchesse et comme je suis  
 convaincu qu'

Je vous prie de dire  
 mille choses de ma part,  
 vous assurant personnellement  
 de la sincère amitié  
 et de la parfaite estime  
 avec lesquels je suis  
 Mon Cher Vincy  
 Votre très affectueux Kellomä  
 E. F.



10 Juin 1615

que je viens du Cocus,  
croyez que je fais l'appris,  
Vous sentez bien que, dans  
le moment actuel, où peu  
de jours se sont écoulés,  
depuis la réception de la  
déniable nouvelle, de la fin  
de ma pauvre Mère, je ne  
suis pas en état d'écrire  
bien longuement sur  
aucun sujet, ainsi ayant  
répondu à toutes les parties  
principales de vos lettres,  
Je me bornerai à répéter  
les vœux que je fais, de  
fond du Cocus, pour le  
retablissement de la Santé  
de Madame De Virey, à qui  
le même qu'à votre fille  
Je



1549A

Je vous prie de dire  
mille choses de ma part,  
vous assurant personnel-  
lement de la sincère amitié  
et de la parfaite estime  
avec lesquels Je suis

Mon Cher Virey  
Votre très affectueux dévoué

E. F. H.



14 June 1815

5/8



1549A

5/8

Amorbach 6 December 1818.

~~Le Baron de Vindrey~~  
6  
12

A. Monsieur

Le Baron de Vindrey

au Chateau de Vindrey

près Rodde

~~Le Baron~~ en Suisse





14 Dec. 1815

*[Faint, illegible handwriting]*

*[Faint, illegible handwriting]*

*[Faint, illegible handwriting]*



Amorbach le 6 Decemb 1818

Mon Cher Vincy

C'est par le desir de la  
 Duchesse, que je vous écris au  
 jourd'hui, pour vous prier de  
 vouloir bien vous charger d'une  
 Commission pour nous, que nous  
 désirons avoir accomplie avant  
 le jour de Noël, et j'ai cru  
 pouvoir lui répondre, comptant  
 comme je le fais sur votre  
 amitié, que vous voudriez bien  
 l'entreprendre. Il s'agit de  
 faire choix d'une <sup>montre</sup> répétition  
 en Or guilloché, pour en faire  
 présent le jour de Noël au  
 nom de la Duchesse, à son brave  
 et fidèle serviteur le Bon  
 Prospère



10 Juin 1815

Professeur Wagner. A l'égard  
du prix nous en avons vu à  
Frankfort, de la manufacture de  
Genève vraiment charmants, pour  
le prix de 10 à 15 Louis d'or  
ainsi il est à presumer que  
pour une somme entre ces deux  
vous pourriez trouver à Genève  
même, et surtout comme ce ne  
sera point acheté comme pour  
nous, une jolie pièce qui  
réponde à nos intentions. Vous  
voudriez bien donc, après l'avoir  
acheté la faire passer dans  
les mains de Mont Wagner,  
le jour même de Noël, par  
celles de son pupille, à qui  
vous voudriez bien la remettre  
pour cet objet. Quant au  
paiement

paiement  
lettre  
Correspondance  
Bang  
l'aspect  
Je n  
excuse  
cette  
donne  
vous  
à face  
et je  
une c  
faut  
vous  
le me  
No  
au se  
Epoque



paiement Je vous envoie une  
 lettre pour M<sup>r</sup> Hensch le  
 Correspondant à Genese de mon  
 Banquier M<sup>r</sup> Loutts qui vous  
 l'apportera sur le Champ.

Je ne vous offrirai pas aucune  
 excuse pour l'embaras, que  
 cette commision pourra vous  
 donner, parcaque je fais combien  
 vous êtes toujours bien disposé  
 à faire aucune chose pour moi,  
 et je suis convaincu que, par  
 une continuation des memes  
 sentimens envers mon Epouse,  
 vous feris prêt à lui rendre  
 le meme service.

Nous avons appris avec bien  
 au regret, que votre excellente  
 Epouse étoit de veuf incommodé



10 Dec 1815

et soyez sûr que nous faisons  
bien des vœux pour son prompt  
retablissement. Veuillez croire  
aux sentiments inaltérables  
d'amitié et d'estime avec les  
quels Je suis toujours

Mon Cher Vincy  
Votre très affectueux dévoué

Edouard Dudo  
Genl.



1550A

Amsbach 17 Decemb. 1818

H. A. Nodden

Monsieur de Barron de Tancy

32 rue de Valenciennes

près de la

Arrière en Suisse



2



10 Dec 1815

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*



1552

1550

Amorbach le 17<sup>me</sup> Mars 1718 le Baron  
Mon Cher Vincy

Il y a huit jours que  
je possède votre bien aimable  
lettre de condoléance, que vous  
m'avez fait l'amitié de  
m'écrire, en conséquence de  
l'événement, si affligeant  
pour moi, qui est lieu à  
New, le 17 du mois passé.

Il est bien vrai, que j'aurois  
dû y être préparé, depuis  
longtemps, et que, comme bon  
Fils, connaissant les souff-  
rances terribles, qu'elle  
avoit éprouvée dans le cours  
de cette longue maladie  
qui date depuis le mois  
de Mai, j'aurois dû être  
recon

de nouvelles préventions.  
C'est pourquoy est longuement  
trage, et que la plus légère  
membre apparence d'air.



18 Dec. 1815

reconnaissant à la  
 Providence Divine pour avoir  
 enfin terminé ses souffrances  
 mais la perte n'en est pas  
 moins sensible, et sera  
 longtems pleurée non seule-  
 ment par notre Famille,  
 mais par toute notre Nation,  
 qui ont vu en Elle, depuis  
 Cinquante sept Ans, La  
 Protectrice de la morale,  
 pendant que, tout autre  
 part, on l'avoit complette-  
 ment perdue de vue: mais  
 plus que pour moi même,  
 Je sens tout ce que cette  
 perte a de funeste, pour  
 mes deux Soeurs non  
 mariées, surtout dans le  
 moment

moment  
 pauvre  
 mais  
 sa te  
 dans  
 de me  
 aussi  
 sent  
 tant  
 preuve  
 pauvre  
 deux  
 en  
 auss  
 digne  
 Elle  
 Sa  
 les an  
 eu, m



17 X<sup>e</sup> 1818

moment actuel ou notre  
 pauvre Père vit encore,  
 mais, par la nature de  
 sa triste maladie, il est  
 dans le plus complet état  
 de nullité. La Duchesse  
 aussi je puis vous assurer,  
 sent cette perte profondément,  
 tant elle avoit reçu de  
 preuves de bonté, de la  
 pauvre Reine, pendant les  
 deux mois, qu'elle a passé  
 en Angleterre, et tant elle  
 auroit désiré se prouver  
 digne de la préférence, qu'  
 Elle a daigné lui montrer.  
 J'ai été désolé d'apprendre  
 les angoisses, que vous aviez  
 eu, en conséquence de la  
 maladie

part de leur contenu.  
 En attendant croyez  
 moi toujours avec la plus  
 parfaite amitié et la plus  
 sincère estime

Mon Cher Vincy  
 Votre très affectueux & dévoué

*E. D. K.*

qui éprouve  
 le Baron  
 de Mont  
 qui est  
 tion Royale  
 esonne  
 ion d'un  
 nce dans  
 Regiment  
 y qu'elles  
 ficier peu  
 ais sent  
 d'imitant  
 article  
 ns la lettre  
 n'ait pas

Il n'est approuvé par  
 l'usage, et qui en plus l'usage  
 l'usage est toujours l'usage  
 de nouvelles prescriptions.



10 Dec. 1815

Maladie de votre excellente  
Epoque, et j'attendrais, avec  
impatience, que vous me  
donniez la nouvelle, qu'elle  
est de nouveau en état de  
Convalescence. Si les vœux  
sincères d'un ami pouvoient  
y contribuer, elle feroit  
deja rendue aujourd'hui  
en parfait état de santé  
à vous, et à ses enfans.  
Veuillez lui dire mille choses  
de ma part, de même qu'à  
votre Fille. Je n'ai point  
encore de réponses, aux  
lettres que j'ai adressées au  
Prince d'Orange, et au  
Prince Frederic, mais dès  
que j'en aurai je vous ferai  
part



lettre

17 X 1818

part de leur contenu.  
En attendant croyez  
moi toujours avec la plus  
parfaite amitié et la plus  
sincère estime

Mon Cher Viney  
Vos très affectionné & dévoué

*E. D. K.*

qui éprouve  
le Baron  
à la  
de Mons.  
qui l'el  
tion Royale  
reconnu  
on d'un  
née dans  
régiment  
quelles  
licier peu  
aisent  
d'instaur  
article  
ns la lettre  
n'ait pas

travaux approuvés d'arr.  
Hoge, et que la même ligne  
Cession est toujours suivie  
de nouvelles prescriptions.



10 June 1815

*[Faint, illegible cursive handwriting on a rectangular piece of paper pasted onto the left page of an open book. The text is mostly obscured by fading and bleed-through from the reverse side.]*



lettre

1551

Boulogne January 1st 1819

My dear Duke  
 Having refer'd the contents  
 of your letter to the War  
 Department I received the  
 enclosed paper as an  
 answer to it by which  
 You will perceive that the  
 whole is the consequence  
 of Mr. Jenner having  
 very injudiciously made  
 the promise of naming you  
 Baron de Vinay which was  
 not in his power to fulfill  
 His Royal Highness  
 The Duke of Kent

qui s'oppose  
 le Baron  
 de Mont  
 qui est  
 personne  
 ion d'un  
 nce dans  
 Regiment  
 requies  
 ficiers pen  
 laissent  
 d'instaur  
 article  
 ans la lettre  
 n'ait pas

Théâtre d'opéra  
 "Hugues, et que la reine  
 Concession est toujours  
 de nouvelles prescriptions



10 Dec. 1815

*[Faint, mostly illegible handwriting on a separate sheet of paper pasted onto the left page.]*

I take this opportunity  
of wishing you my dear  
Dada a very happy new  
Year as well as to  
the Duke, and I hope she  
will in proper time give  
you a fine and healthy  
Boy, my Princeps writes  
her feelings to mine and  
wishes to be <sup>kindly</sup> remembered  
to you, we rejoice both  
in the hope of becoming  
personally acquainted with the

*[Faint handwriting on the right edge of the page, including the words "letter", "Dad", "spring", "with", and "sincere".]*



lettre

L'engagement qu'éprouve  
 le Baron  
 à la  
 de Mont  
 Saché, in the course of next  
 spring. Ever my dear Saché,  
 with the sentiments of the  
 tion Royale  
 sincere regard

Your most truly devoted

William of Orange

d'un  
 once dans  
 Regiment

quelques  
 Officiers peu  
 laissent  
 admettant  
 article  
 dans la lettre  
 n'ait pas

de nouvelles prescriptions  
 Concession est toujours suivie  
 flag, et qui en plus l'opinion  
 d'arriver à l'apaisement de la



10 June 1815

The Prince of Orange  
to the commissioners  
to the Baron de Cissy  
19 June

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the paper.]*



à joindre à la lettre  
de William Prince d'Orange  
en anglais  
datée de  
Brixelles 1<sup>er</sup> Janvier  
1819.

1552

Le désagrément qu'éprouve  
le Fils de et Monsieur le Baron  
De Vincy n'est dû qu'à la  
double inconscience de Mont.  
"sans le Colonel Jenner, qui s'est  
repondu de la Sanction Royale  
en agissant de sa personne  
directement en opposition d'un  
Article clairement énoncé dans  
la Capitulation du Régiment  
qu'il commande. -

Les conditions auxquelles  
les nominations d'Officiers peu-  
vent avoir lieu ne laissent  
aucun doute, et en admettant  
momentanément que l'article  
dont il est question dans la lettre  
de Monsieur de Vincy n'ait pas  
été observé ci devant, il ne  
peut s'en suivre, que cette  
contrevention une fois bien  
reconnue doive se propager.

Il est sans doute fâcheux  
que les expériences données par  
Monsieur le Colonel Jenner  
aient frustré le jeune homme  
d'une place bien plus avant.

"Jagers"



10 Aug. 1015

taguise en France, mais on  
ne peut en cette considération  
accueillir la proposition de  
faire compter au fils de Mon.  
Sieur de Vincy comme Service,  
l'année qu'il a reçu dans  
l'attente d'une promesse hasarde,  
de: ce serait faire une exception  
aux stipulations faite d'un  
commun accord avec les cantons  
Suisses, la quelle exemption  
serait par la suite de proteste  
à des sollicitations de même  
genre, aux quelles on ne  
pourrait plus se refuser sans  
une espece d'Injustice et  
en avouant soi même une  
Infraction du traité, chose  
qui peut tirer à Conséquence,  
d'autant plus que mesieurs  
Les Colonels des Régiments  
Suisses sont d'une extrême  
Équité dans l'obéissance  
de tous ce qui leur offre la  
moindre apparence d'obstacle,  
trage, et que la plus légère  
Contestation est toujours suivie  
de nouvelles prétentions.



1558A

R

8/5

Amsterdam le 16 Janvier 1819



20/6

de la part de M. de la Haye

George de la Haye  
en Suède





10 June 1814

jusques jour à une extrême  
légèreté dans l'obéissance  
de tous ce qui leur offre la



1553

Amorbache le 16 Janvier 1874

Mon Cher Vincy

Je possède, depuis six  
 jours, votre lettre datée de  
 Genève le 27 du mois passé.  
 Je voudrais <sup>pouvoir</sup> commencer celle-ci,  
 en vous annonçant que  
 j'avais reçu des nouvelles des  
 illustres Pines, à qui j'ai  
 écrit, au sujet de vos fils,  
 mais, jusqu'ici, mes lettres  
 sont sans réponse. J'espère  
 cependant, que d'ici à  
 peu de temps, elles arriveront et  
 alors vous pouvez compter que  
 je ne tarderai pas à vous les  
 faire passer. J'ai vu, avec  
 bien au plaisir, que votre  
 excellente épouse avait passé  
 la



18 Juin 1845

la crise, qui vous avoit causé  
tant d'inquiétude, à son sujet  
et j'espère que votre première  
lettre me donnera la certitude  
de sa convalescence. Toutes les  
lettres que nous recevons de Genève  
de la part de M<sup>r</sup> Wagner et de  
son élève, nous parlent de  
leur contentement, et surtout  
des grandes obligations, qu'ils  
vous ont. La Duchesse, à qui  
j'ai fait part de ce que vous  
me dites de M<sup>rs</sup> de Seignep, <sup>me</sup>  
me charge de vous dire combien  
elle vous est reconnaissante,  
d'avoir empêché la présentation  
de ce mauvais sujet à son fils;  
il paroit que cet homme s'est  
conduit avec la plus grande  
ingratitude

jusques dans un exil  
l'égidité dans l'obscure  
de tous ce qui leur offre la



ingratitude, et noirceur, envers  
 Le Grand Duc, et qu'il  
 est absolument indigne d'aucune  
 considération. Je passe, en  
 silence, sur les affaires de  
 France, d'autant plus volontiers,  
 que je sais, qu'en general,  
 nous voyons tout cela du  
 même œil. Dieu veuille  
 seulement qu'aucune nouvelle  
 crise arrive, qui trouble la  
 tranquillité de l'Europe,  
 mais c'est fort à craindre.  
 Meille remerciemens pour la  
 manière dont vous avez  
 exécuté la commission, que  
 je vous ai donné pour ce  
 brave M<sup>r</sup> Wagner; le tout a  
 parfaitement réussi et est  
 exact.

16 Janvier 1819  
 Homme n'a rien à faire  
 dans sa Maison. Nous avons  
 eu ici depuis les derniers  
 jours de Novembre, une belle  
 gelée sèche, qui a duré jusqu'à  
 sans interruption pendant  
 sept semaines sans neige  
 mais depuis trois jours nous  
 éprouvons un degel bien  
 désagréable. Je souhaite  
 bien sincèrement, qu'on Le  
 Prince Esterhazy ou l'Kospodar  
 se decident enfin à acheter  
 Vincy, car je sens combien il  
 est de conséquence pour vous,  
 de réaliser cette belle terre  
 mais elle est certainement  
 au dessus des moyens d'aucun  
 autre, qu'un Individu de  
 cette



10 Dec. 1815

excellent homme me paroît  
enchanté de cette marque de  
notre souvenir. J'ai appris avec  
bien du chagrin, que Mallet  
Bubini a eu un différend  
avec M. Wagner, au sujet d'un  
Cours de Littérature Française,  
qu'il proposoit de donner à  
son élève, ce qui est extrêmement  
de faire, avec le crime qu'il  
vous fait, qu'ils ne font pas  
aller loger chez lui, et qu'ils  
ont donné la préférence aux  
Cramers: mais je crains que le  
pauvre homme est devenu un  
peu tracé, d'après tout ce que  
j'apprends qui s'est passé, et  
dans ce cas là, c'est certainement  
bien préférable que notre jeune  
homme

jusques jour à une exécution  
régulière dans l'obéissance  
de tous ce qui leur offre la



16 Janvier 1819  
Homme n'a rien à faire  
dans sa maison. Nous avons  
eu ici depuis les derniers  
jours de Novembre, une belle  
gelée sèche, qui a duré presque  
sans interruption pendant  
sept semaines sans neige  
mais depuis trois jours nous  
éprouvons un degel bien  
désagréable. Je souhaite  
bien sincèrement, qu'on Le  
Prince Esterhazy ou l' Hospodar  
se decident enfin à acheter  
Viney, car Je sens combien il  
est de conséquence pour vous,  
de réaliser cette belle terre  
mais elle est certainement  
au dessus des moyens d'aucun  
autre, qu'un Individu de  
cette



14 Dec. 1815

excellent homme me paroit  
 enchanté de cette marque de  
 votre souvenir. J'ai appris avec  
 bien du chagrin, que Mallet  
 Butini a eu un différend  
 avec M<sup>r</sup> Wagner, au sujet d'un  
 Cours de Littérature Française,  
 qu'il proposoit de donner à  
 son élève, ce qui est extrêmement  
 de faire, avec le crime qu'il  
 vous fait, qu'ils ne font pas  
 aller loger chez lui, et qu'ils  
 ont donné la préférence aux  
 Cramers: mais je crains que le  
 pauvre homme est devenu un  
 peu tracé, d'après tout ce que  
 j'apprends qui s'est passé, et  
 dans ce cas là, c'est certainement  
 bien préférable que notre jeune  
 homme

cette haute classe  
 Il ne me reste à présent  
 qu'à vous dire mille choses  
 de la part de La Duchesse  
 qui appuie, comme moi, les  
 vœux que vous faites pour  
 ses heureuses couches, au mois  
 de Mai... certainement ce  
 moment sera bien intéressant  
 pour moi, mais j'ai la plus  
 grande confiance dans les  
 bontés de la Providence, qu'elle  
 la surveillera dans ce  
 moment critique.  
 Renouvellez à votre excellente  
 épouse les vœux que je fais  
 pour son entier rétablissement.  
 Dites mille choses de ma part  
 à votre fille et croyez moi  
 toujours

jusques jour à une époque  
 l'égidité dans l'obscurité  
 de tous ce qui leur offre la



toujours avec les mêmes  
sentimens d'amitié et  
d'estime

Mon cher Vincy  
Votre très affectionné Edouard

Edouard



10. Dec. 1815

jusques jour & une exécution  
l'égibilité dans l'obéissance  
de tous ce qui leur offre la



1555A

1554  
Amorbach le 22 Janvier 1819

Mon cher Vinty

Il y a trois jours que  
j'ai reçu l'incluse, de la part  
de Nina d'Orange, et le papier  
officiel, qu'elle renferme.

C'est avec bien du regret, que  
je vois, que mon intercession  
n'a point produit l'effet  
désiré; mais j'ai cette confiance  
en votre attachement pour  
moi, et dans cette connaissance

de celle, que je vous porte,

pour être convaincu  
que vous prendriez la volonté

pour le fait, quant à ce qui  
me regarde, Quoique ce soit là  
une bien petite consolation,  
pour votre Fils, dont vous

avez



10 Dec. 1814

avis si férieusement à  
regretter le temps perdu.  
N'ayant, pour le moment,  
rien d'intéressant pour vous  
communiquer, de moi-même,  
excepté la continuation de la  
bonne santé de la Duchesse.  
Je me bornerai à vous  
repetes tous les vœux que je  
fais, pour le complet réta-  
blissement de votre excellente  
épouse, et en lui offrant  
mes compliments affectueux  
de même qu'à votre fille,  
à vous renouveler les  
sentimens inaltérables d'amitié  
et d'estime avec lesquels  
Je

jusques jours à une extrême  
vigilance dans l'observation  
de tous ce qui leur offre la



1555A

*Je suis toujours  
Mon cher Nancy  
Votre très affectionné et tout dévoué  
Eske*



10 Dec. 1815

Amorbach 22 Janvier 1819.  
avec une lettre de G. A. R. le Prince Royal de Pays-Bas.

jusques sont à une époque  
l'égidité dans l'obscurrence  
de tous ce qui leur offre la



J555A



*Handwritten scribbles*

*25 fevris 1819*

*168*

*A. Mousens*

*W. J. von ...  
General ...  
in ...*

*Amorbach 25 fevris 1819.*



*ROLL*



10 Dec. 1015

By the King's Command

Amesbury 11 Dec. 1015

*[Faint, illegible handwritten text, possibly a signature or address]*

justes jours & une exoecime  
legidite' dans l'obserance  
de tous ce qui leur offre la



1556A

1555

Amorbach le 25 Fevrier 1814  
Mon Cher Vincy

J'ai reçu aujourd'hui,  
votre intéressante lettre du 13  
du courant. Je commence ma  
réponse, en vous informant de  
ce qui je fais vous fera plaisir,  
c'est à dire que La Duchesse va  
toujours bien, et est entrée dans  
le septième mois de sa grossesse,  
pas les meilleurs auspices possibles.  
Nous ne savons pas encore, si  
nous allons en Angleterre, ou  
non, pour l'événement. Nos désirs  
et notre conviction de ce qui  
est notre devoir, nous dirigent  
à adopter cette démarche, mais  
la jalousie y a mis des obstacles  
cruels



10.5.1815

10.5.1815

10.5.1815

cruels, que nous avons bien de  
 la peine à surmonter. Si  
 nous n'y réussissons pas, ce  
 sera ici, que, sous la protection  
 de la Providence, nous attendons  
 le moment si intéressant pour  
 nous, et que nous comptons  
 voir arriver vers la mi du  
 mois de Mai. En tout cas, nous  
 saurons à présent en peu de  
 jours, à quoi nous en tenir,  
 et vous pouvez compter que je  
 vous en ferai part, s'il est  
 décidé que nous quittons cette  
 retraite pour quelque temps.  
 Si je n'en dis pas davantage,  
 vous attribuerez la cause à  
 ma discrétion, et votre Coeur  
 sup-

sup-  
 beau  
 Notre  
 par  
 et en  
 que  
 lui,  
 mor  
 pro  
 dis q  
 Neun  
 =cond  
 j'eu  
 pou  
 avoi  
 T'a  
 que  
 de j

jusques jour à une exécution  
 rigide dans l'obéissance  
 de tous ce qui leur offre la



de  
Si  
ce  
fection  
tendons  
pour  
as  
de  
nous  
de  
nier  
e je  
est  
cette  
no.  
tage,  
a  
cur  
sup-  
suppléera au reste. J'apprends  
beaucoup à la résolution de  
Notre Fils Cadet, de passer  
par l'épreuve, qu'on lui propose,  
et encore d'avantage au plan  
que vous voulés fuire avec  
lui, pour empêcher que sa  
morale ne souffre de sa  
proche liaison avec le Soldat:  
dès que son Anné sera revole,  
Veuillez me rappeler la cir-  
constance, et sur le champ  
j'écrirai au Prince D'Orange,  
pour tâcher, de lui faire  
avoir son brevet.

J'ai lu à La Duchesse ce  
que vous m'avez écrit au sujet  
de son Fils, et de son Mentor,



10. 5. 1815

ce qui lui a causé, comme vous  
pouvez le croire, beaucoup de  
plaisir, et Elle me charge de  
vous témoigner, combien Elle  
est reconnaissante de l'amitié  
que vous leur montrez à l'un  
et à l'autre. J'ai vraiment  
eu un regret sincère, de ce qui  
s'est passé entre le pauvre  
Mallet Dubini et M<sup>r</sup> Wagner,  
mais il étoit impossible de  
ne pas convenir, que le dernier  
avoit agi avec beaucoup plus  
de jugement, dans l'affaire,  
que le premier. Le pauvre  
General Mallet m'avoit lui  
même annoncé sa destitution  
de son poste, mais il paroit

jusques jour & une exécution  
régulière dans l'obéissance  
de tous ce qui leur offre la



6

25 février 1819

se flatter, que, par la suite  
il fera de riche employé.  
Je te lui souhaite bien  
sincèrement, mais j'en doute,  
sous le système actuel, et  
surtout avec les Ministres  
d'aujourd'hui. Te me  
rejoins d'apprendre, que votre  
excellente Femme commence  
à aller mieux, et j'espère  
bien finement, que le  
printemps lui rendra com-  
plètement la santé. Veuillez  
lui dire mille choses de ma  
part, de même qu'à votre  
Fille, et à vos deux Fils, qui  
sont chez vous, et assurez les  
tous de l'intérêt que La  
Duchesse



10. 5. 1815

ce qui lui a causé, comme  
 pouvés le croire, beaucoup  
 plaisir, et Elle me charge de  
 vous témoigner, combien Elle  
 est reconnaissante de l'amour  
 que vous leur montés à elle  
 et à l'autre. J'ai vraiment  
 eu un regret sincère, de ce  
 qu'il n'est pas entre le pauvre  
 Mallet Butini et M<sup>r</sup> Wag  
 mais il étoit impossible  
 ne pas convenir, que le der  
 avoit agi avec beaucoup  
 de jugement, dans l'affaire  
 que le premier. Le pauvre  
 General Mallet m'avoit  
 même annoncé sa destit  
 de son poste, mais il par

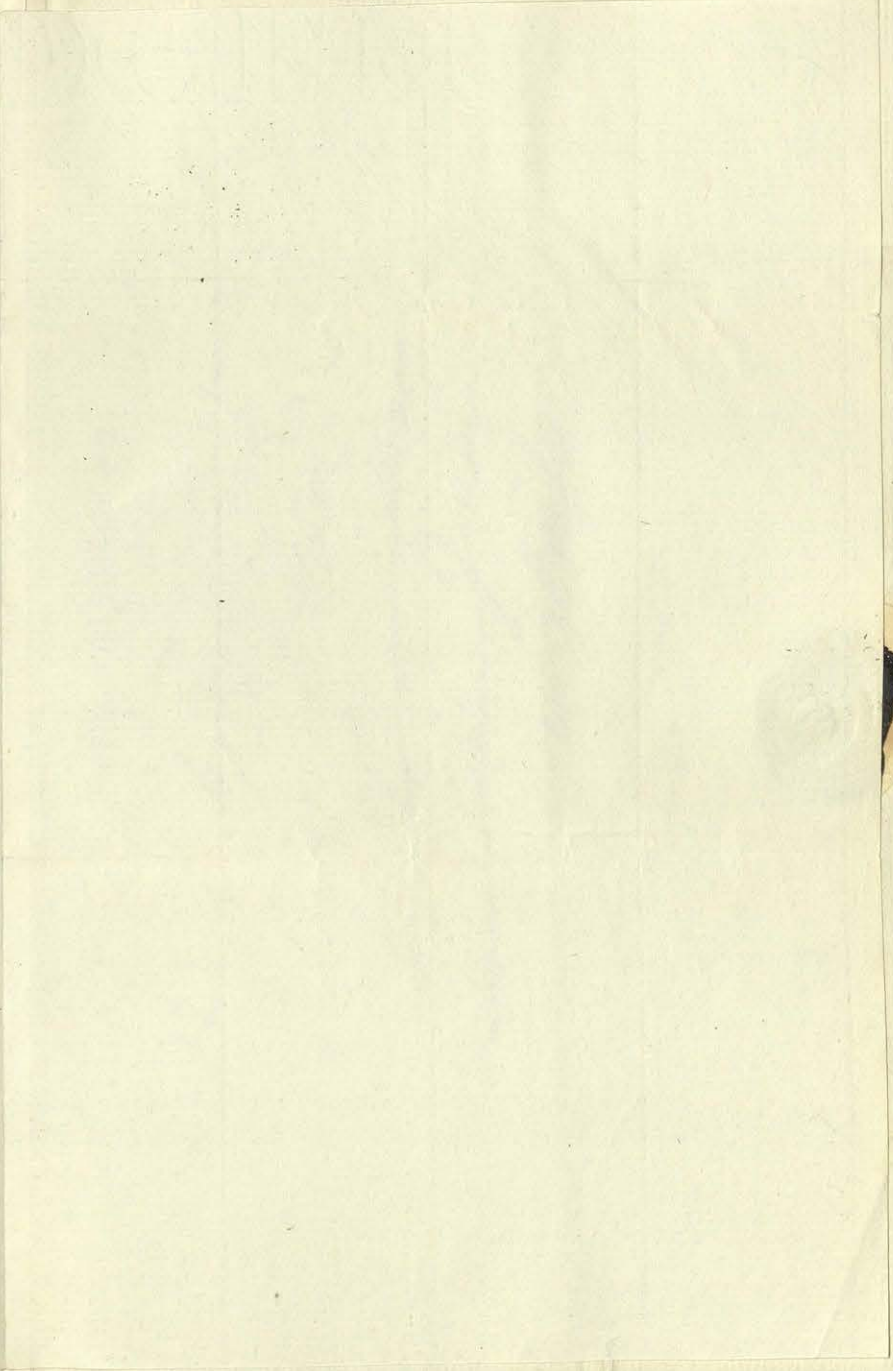
Duchesse et moi nous prenons  
 à leur sort. Je vous suis très  
 reconnaissant de l'échantillon  
 de Vin, qui vous m'annoncés,  
 et dès que je l'aurai goûté,  
 vous pouvés compter, que je  
 ferai de mon possible, si  
 je l'approuve, pour vous  
 aider à vous en defaire.  
 Il ne me reste a present, Mon  
 Cher Vincy, qu'à vous renou-  
 veller l'assurance de sentiments  
 inalterables d'amitié et  
 d'estime avec lesquels je suis  
 toujours  
 Votre très affectueux & dévoué  
 Edm.

jusques jour & un exoeme  
 l'égidité dans l'obvance  
 de tous ce qui leur offre la



1556A

renous  
is. fus  
Mon  
us,  
ate,  
Te  
fi  
us  
e.  
Mon  
nou=  
nus  
N  
uis  
Edmond



1556A



10 Dec. 1815

jusques jour & une exécution  
l'égidité dans l'obéissance  
De tous ce qui leur offre la



1556A

40 Bruxelles 13 avril 1819. 14  
54. A. Montoye  
Le Baron de Hanev 50  
~~M. Chateaux de Long~~  
~~fr. de Hanev~~  
en l'absence



RO



10 Dec. 1815

jusques jour & au premier  
regidite dans l'obscure  
de tous ce qui leur offre la



1557A

1556

Brasels. Le 13 Avril 1819

Mon Cher Vincy

Ce n'est que pour un instant, que je puis m'occuper de vous, puisqu'il est déjà trois heures du matin, et qu'il faut que vers les 10 heures je me remette en chemin, pour Calais, mais j'ai voulu, avant de partir, vous accuser la réception de votre lettre du 26 Mars, qui m'est parvenue le 10 à mon arrivée ici, et vous en former que jusqu'ici notre voyage avait été, on ne peut pas plus propice, et promettoit de continuer de même, le Duc de Dau merci. étant aussi peu souffrante, qu'il est possible de



10. 5. 1845

de Vetre dans son état,  
 et soutenant le voyage de  
 chaque jour, qui n'est au  
 fond qu'une promenade  
 en phaeton allongé, on ne  
 peut pas mieux. Notre  
 calcul est d'arriver à  
 Calais le 18 et l'une fois que  
 la traversée de la Manche  
 sera accomplie, le sera  
 l'affaire de 3 petites journées  
 pour nous rendre à  
 Kensington notre gîte  
 futur. Je me trouve bien  
 flatté de tout ce que vous  
 me dites au bien, que me  
 veulent mes compatriotes  
 et je pardonne sciemment à  
 la laide Dame, qui a différé  
 du sentiment général, et que

que  
 me  
 mis  
 nous  
 Chup  
 com  
 l'ai  
 la  
 recon  
 que  
 de se  
 de  
 puis  
 elle  
 la co  
 pour  
 l'arr

jusques jour à une époque  
 l'égidité dans l'obscure  
 de tous ce qui leur offre la



13 Avril 1819

que je reconnais, pour une  
 me gêne notée, du nom de  
 Mrs Barnes, qui s'étoit  
 mis en tête de vouloir  
 nous forcer à prendre un  
 Chapelain, qui ne nous  
 convenoit pas, et à qui  
 j'ai cru devoir résister.  
 La Duchesse est bien  
 reconnaisante de tout ce  
 que vous dites au sujet  
 de son fils, qui doit continuer  
 décidément jusqu'à l'année  
 prochaine à Genève, ainsi  
 elle compte, comme moi, sur  
 la continuation de vos regards.  
 Nous sommes desolés, l'un et  
 l'autre d'apprendre de nouvelles

travaux, ou par bouteille,  
 sur que je prie de calculer  
 à mon Maître d'Hotel  
 et voir comment l'on peut  
 employer. Je vous engage  
 à nouveau ordre, à  
 l'écrire dorénavant 10  
 et le Couvert de Mr Broughton  
 lequel il faut adresser  
 en enveloppe adressée à  
 Mr Hamilton Esq Under  
 Secretary of State for the  
 Foreign Department. London,  
 et maintenant il est très  
 je finis en vous  
 retenant les vœux que  
 je fais pour la restauration